Programme d'éducation intermédiaire

Guide de langue et littérature

À utiliser à partir de septembre 2014 / janvier 2015

International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

Programme d'éducation intermédiaire

Guide de langue et littérature

À utiliser à partir de septembre 2014 / janvier 2015

International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

Programme d'éducation intermédiaire
Guide de langue et littérature

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais
en mai 2014 sous le titre *Language and literature guide*

Publié en mai 2014
Mis à jour en septembre 2014 et en septembre 2017

Publié pour le compte de l'Organisation du Baccalauréat International, fondation éducative à but non lucratif
sise 15 Route des Morillons, CH-1218 Le Grand-Saconnex, Genève, Suisse, par

International Baccalaureate Organization (UK) Ltd
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate
Cardiff, Pays de Galles CF23 8GL
Royaume-Uni
Site Web : www.ibo.org

© Organisation du Baccalauréat International 2014

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page http://www.ibo.org/fr/copyright.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site http://store.ibo.org.

Courriel : sales@ibo.org

International Baccalaureate, **Baccalauréat International** et **Bachillerato Internacional**
sont des marques déposées de l'Organisation du Baccalauréat International.

MYP348

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

CHERCHEURS
Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

INFORMÉS
Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

SENSÉS
Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATIFS
Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

INTÈGRES
Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTS D'ESPRIT
Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

ALTRUISTES
Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACIEUX
Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRÉS
Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLÉCHIS
Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.

International Baccalaureate®
Baccalauréat International
Bachillerato Internacional

© International Baccalaureate Organization 2013
International Baccalaureate® | Baccalauréat International® | Bachillerato Internacional®

Table des matières

Introduction 1

Objectif du présent guide 1

La langue et la littérature au sein du PEI 2

Modèle du programme 2
Nature de la langue et de la littérature 4
La langue et la littérature dans le continuum des programmes de l'IB 5
Objectifs globaux 6
Objectifs spécifiques 7
Planification de la progression de l'apprentissage 10
Apprentissage interdisciplinaire 13
Projets du PEI 15

Programme établi et enseigné 16

Aspects obligatoires 16
Planification du programme d'études des cours de langue et littérature 18
Enseignement et apprentissage par le biais de la recherche 21
Directives propres aux matières 27

Programme évalué 29

Alignement des objectifs spécifiques et des critères d'évaluation 29
Présentation des critères d'évaluation 30
Critères d'évaluation pour le cours de langue et littérature en 1re année 31
Critères d'évaluation pour le cours de langue et littérature en 3e année 38
Critères d'évaluation pour le cours de langue et littérature en 5e année 45
Évaluation électronique du PEI 53

Annexes 58

Concepts connexes en langue et littérature 58
Termes relatifs à la langue et la littérature 61
Mots-consignes du PEI pour la langue et la littérature 67
Suggestions de lectures 69

Objectif du présent guide

Ce guide est à utiliser à partir de septembre 2014 ou janvier 2015, selon le début de l'année scolaire.

Ce document fournit un cadre à l'enseignement et à l'apprentissage de la langue et de la littérature au sein du Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'IB. Il doit être lu et utilisé conjointement avec le document intitulé *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique* (mai 2014), qui contient :

- des informations d'ordre général relatives au programme ;
- le plan de travail des unités du PEI, ainsi que des directives concernant l'élaboration du programme d'études dans chacun des groupes de matières ;
- des informations détaillées sur les approches de l'apprentissage ;
- des conseils pour faciliter l'accès au programme et l'inclusion (y compris les aménagements destinés aux élèves ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage) ;
- une déclaration sur l'intégrité intellectuelle.

Dans les publications du PEI, les exigences sont présentées dans des encadrés semblables à celui-ci.

Ressources complémentaires

Du matériel de soutien pédagogique est disponible sur le Centre de ressources pédagogiques (https://resources.ibo.org). Le matériel de soutien pédagogique pour le cours de langue et littérature fournit des conseils sur l'élaboration du programme établi, enseigné et évalué. Il contient des exemples de bonnes pratiques, notamment des descriptions générales du groupe de matières, des tâches d'évaluation, des barèmes de notation et des travaux d'élèves annotés par des enseignants.

Dans le cadre d'un processus facultatif d'évaluation externe, les élèves ont la possibilité d'obtenir des **résultats de cours du PEI de l'IB** pour le groupe de matières Langue et littérature. Ces résultats peuvent contribuer à la délivrance du **certificat du PEI de l'IB**. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans les *Procédures d'évaluation* du Programme d'éducation intermédiaire.

Diverses publications consacrées au PEI sont disponibles sur le magasin de l'IB (http://store.ibo.org).

Remerciements

L'IB tient à exprimer sa reconnaissance aux écoles du monde de l'IB et à la communauté mondiale de professionnels de l'éducation qui ont généreusement contribué au développement du Programme d'éducation intermédiaire.

Modèle du programme

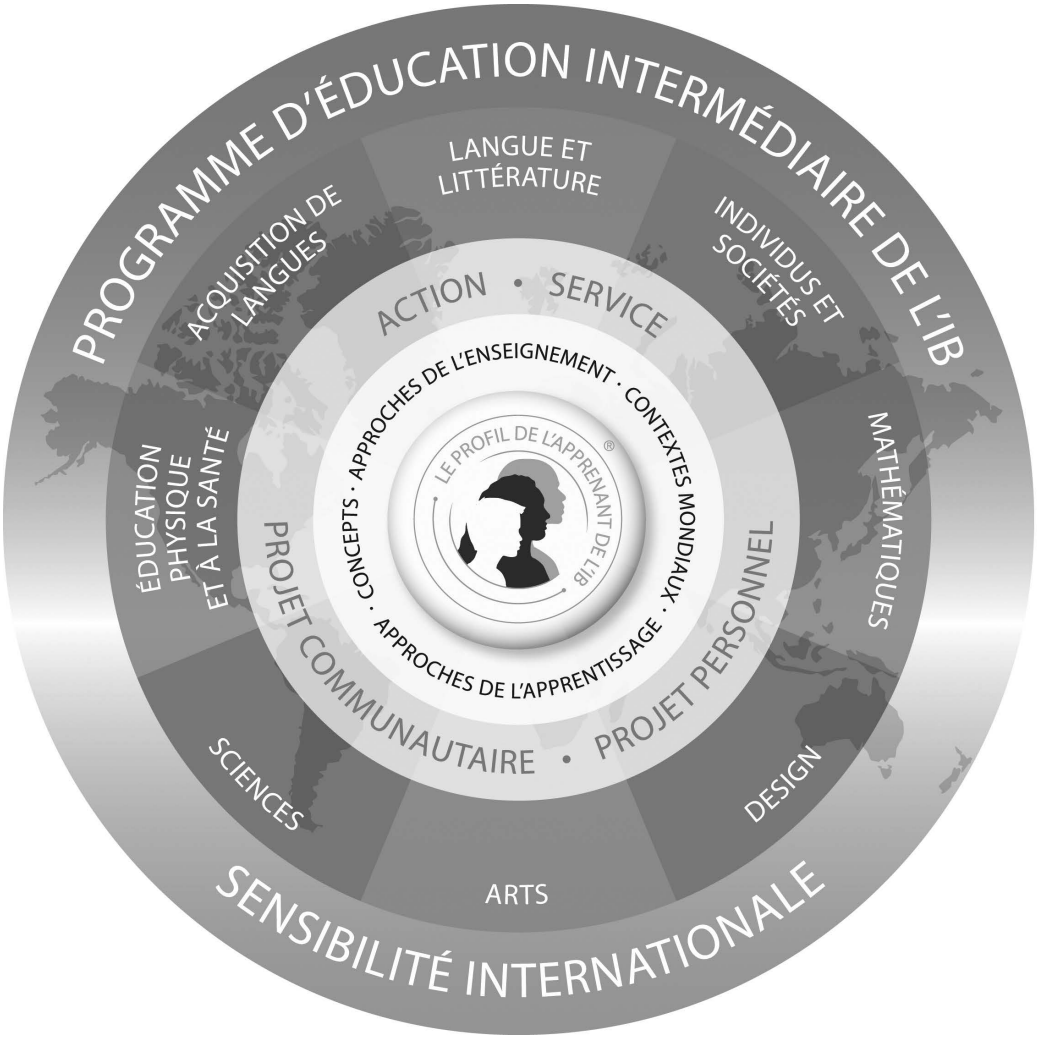


Figure 1
Modèle du Programme d'éducation intermédiaire

Conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans, le PEI fournit un cadre d'apprentissage qui les encourage à devenir des individus faisant preuve de créativité, de pensée critique et de réflexion. Ce programme accorde une place prépondérante au défi intellectuel, encourageant ainsi les élèves à établir des liens entre leur étude des disciplines scolaires traditionnelles et le monde réel. Il favorise le développement des compétences nécessaires à la communication, à la compréhension interculturelle et à l'engagement mondial, trois qualités essentielles pour des jeunes qui se préparent à devenir les chefs de file du monde de demain.

La souplesse qui caractérise le PEI permet aux établissements scolaires de répondre à la plupart des exigences pédagogiques nationales ou locales. Prenant appui sur les connaissances, savoir-faire et savoir-être développés dans le cadre du Programme primaire (PP) de l'IB, il prépare les élèves à relever les défis pédagogiques qui les attendent dans le cadre du Programme du diplôme de l'IB et du Programme à orientation professionnelle de l'IB (POP).

Le PEI :

- contribue de façon globale au **bien-être** intellectuel, social, émotionnel et physique des élèves ;
- offre aux élèves des possibilités de développer les **connaissances, attitudes et compétences** nécessaires pour gérer des situations complexes et entreprendre des actions responsables dans le futur ;
- assure l'étendue et la profondeur des compréhensions acquises par les élèves à travers l'étude de **huit groupes de matières** ;
- impose aux élèves d'étudier au moins **deux langues** afin de les aider à comprendre leur propre culture et celles des autres ;
- donne aux élèves les moyens de prendre part à des **activités de service avec la communauté** ;
- contribue à préparer les élèves à l'**enseignement supérieur**, au **monde du travail** et à un **apprentissage tout au long de la vie**.

Nature de la langue et de la littérature

> La langue est le propre de l'homme. Elle est un remède aux bruits et aux silences dénués de sens de la nature et de l'histoire.
>
> Octavio Paz (traduction libre)

> La littérature est l'art de découvrir quelque chose d'extraordinaire sur les gens ordinaires, et d'exprimer avec des mots ordinaires quelque chose d'extraordinaire.
>
> Boris Pasternak (traduction libre)

Fondamentale pour l'apprentissage, la réflexion et la communication, la langue est omniprésente dans l'ensemble du programme. En effet, tous les enseignants sont des enseignants de langue, repoussant constamment les limites de la pensée des élèves. La maîtrise d'une ou de plusieurs langues permet à chaque élève d'atteindre son plein potentiel linguistique.

Il est nécessaire que les élèves apprennent à apprécier la nature de la langue et de la littérature, les nombreuses influences qui s'exercent sur elles, leur puissance et leur beauté. Ils seront encouragés à reconnaître que cette maîtrise de la langue est un puissant outil pour la communication dans toutes les sociétés. De plus, la langue et la littérature font appel à des processus de création et encouragent le développement de l'imagination et de la créativité par le biais de l'expression personnelle.

Dans tous les programmes de l'IB, la langue occupe une place importante car elle joue un rôle central dans le développement de la pensée critique. Cette dernière est essentielle pour cultiver la compréhension interculturelle et la sensibilité internationale, et former des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales. La langue est essentielle à l'exploration et au maintien du développement personnel et de l'identité culturelle, et elle fournit un cadre intellectuel soutenant le développement conceptuel. Les six domaines de compétences du groupe de matières Langue et littérature du PEI – compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite, observation et présentation – sont développés sous la forme d'aptitudes à la fois indépendantes et interdépendantes. Ces compétences sont au centre d'un environnement d'apprentissage reposant sur la recherche. Cette dernière, qui est au cœur de l'apprentissage des langues dans le cadre du PEI, vise à faciliter la compréhension des élèves en leur donnant l'occasion d'explorer des sujets, d'agir et de réfléchir seuls et à plusieurs.

En plus d'être rigoureux sur le plan scolaire, le cours de langue et littérature du PEI confère aux élèves des compétences de communication et des compétences linguistiques et analytiques qui peuvent également être utilisées pour développer la compréhension interdisciplinaire dans tous les autres groupes de matières. En interagissant avec les textes choisis, les élèves peuvent découvrir les facteurs moraux, sociaux, économiques, politiques, culturels et environnementaux, ce qui contribue au développement des compétences de formation de l'opinion, de prise de décision et de raisonnement éthique, ainsi qu'au développement des qualités de l'apprenant de l'IB.

Pour les aider à atteindre ces buts plus larges, le présent guide fournit aux enseignants et aux élèves des objectifs globaux et des objectifs spécifiques clairs pour le cours de langue et littérature du PEI, ainsi que des informations sur les modalités d'évaluation interne.

La langue et la littérature dans le continuum des programmes de l'IB

Le continuum d'éducation internationale de l'IB favorise une progression de l'apprentissage pour les élèves âgés de 3 à 19 ans. Le cours de langue et littérature du PEI met à profit les expériences d'apprentissage des langues effectuées par les élèves au cours du Programme primaire (PP) de l'IB ou de toute autre éducation primaire. Leurs connaissances, leur compréhension conceptuelle et leurs compétences y auront été développées grâce à des modules de recherche interdisciplinaires ou à une recherche linguistique indépendante. Les six domaines de compétences en langue du PP – écoute, expression orale, lecture, écriture, observation et présentation – sont davantage développées au cours du PEI.

Le cours de langue et littérature du PEI se base sur les savoir-faire acquis par les élèves lors du PP, et comprend :

- les compétences liées aux approches de l'apprentissage, à un niveau de complexité croissant tout au long du programme ;
- les mots-consignes du PEI pertinents pour le développement linguistique.

Le cours sera organisé autour de la recherche ; les stratégies d'enseignement et les activités d'apprentissage disciplinaires et interdisciplinaires reposeront sur les modules que les élèves auront pu étudier au cours de leur éducation primaire.

Les élèves qui suivront le Programme du diplôme auront des bases dans au moins une langue, ce qui leur permettra de choisir certaines options, notamment dans les études en langue et littérature, mais également dans le tronc commun et dans les autres domaines d'études. Ils auront aussi élaboré une approche de l'étude de la langue et de la littérature fondée sur la recherche et la réflexion. Les élèves devenus compétents dans deux langues (ou davantage) au cours du PEI pourront prétendre à l'obtention d'un diplôme bilingue dans le cadre du Programme du diplôme.

La figure 2 illustre les parcours au sein du continuum des programmes de l'IB menant aux études en langue et littérature du Programme du diplôme.

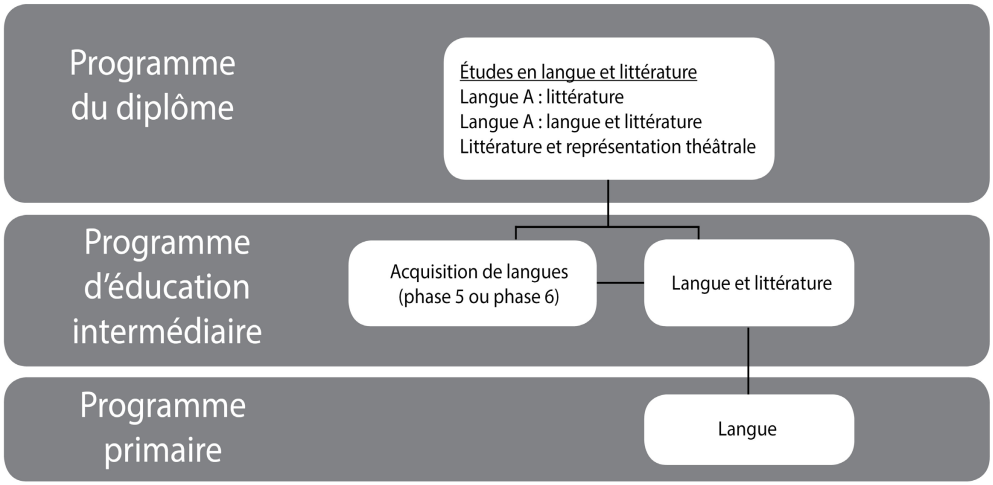


Figure 2

Parcours au sein du continuum des programmes de l'IB menant aux études en langue et littérature du Programme du diplôme

Objectifs globaux

Les objectifs globaux de toutes les matières du PEI énoncent ce que l'enseignant pourra aborder en classe et ce que les élèves pourront s'attendre à découvrir et à apprendre. Ces objectifs suggèrent les changements qui pourront résulter de l'apprentissage chez l'élève.

Les objectifs globaux des cours de langue et littérature du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de se servir de la langue pour exprimer leurs pensées, leur créativité, leur capacité de réflexion et d'assimilation, et pour développer leur expression personnelle, leur analyse et leur interaction sociale ;
- de développer, dans divers contextes, les compétences qui entrent en jeu dans la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite, l'expression écrite, l'observation et la présentation ;
- d'aborder l'étude et l'analyse de textes littéraires et non littéraires de manière critique, créative et personnelle ;
- de travailler sur des textes appartenant à différentes périodes historiques et issus de diverses cultures ;
- d'explorer et d'analyser des aspects relevant de leur culture personnelle, de la culture d'accueil et de la culture d'autrui à travers des textes littéraires et non littéraires ;
- d'explorer la langue à travers une multitude de médias et de modes ;
- d'entretenir un intérêt pour la lecture qui perdurera tout au long de leur vie ;
- de mettre en application les concepts et compétences linguistiques et littéraires dans de nombreux contextes authentiques.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques des différents groupes de matières du PEI énoncent les buts spécifiques fixés pour l'apprentissage dans chacun de ces groupes. Ils définissent ce que l'élève sera capable d'accomplir grâce à l'étude de ces matières.

Les objectifs spécifiques des cours de langue et littérature du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

Les objectifs spécifiques représentent certains des processus essentiels de la langue : « Les processus facilitent la construction de nouvelles connaissances et compréhensions et jouent un rôle particulièrement important dans la langue et la communication » (Lanning 2013, p. 19, traduction libre).

Afin d'atteindre ces objectifs spécifiques, les enseignants doivent se concentrer sur chacune des macrocompétences en langue : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite, observation et présentation. Bien que tous ces modes linguistiques soient interactifs et interconnectés, dans certains cas les enseignants peuvent décider de les aborder séparément, par le biais d'activités d'apprentissage et de textes distincts.

> Les établissements scolaires **sont tenus** d'utiliser les objectifs spécifiques énoncés dans le présent guide pour les 1re, 3e et 5e années du programme.

Chaque objectif spécifique se compose de plusieurs **aspects**. Un aspect désigne un élément ou une indication concernant l'attente en matière d'apprentissage.

> Les groupes de matières **doivent** aborder **tous** les aspects de **chacun** des quatre objectifs spécifiques **au moins deux fois** lors de **chaque année** du PEI.

Ces objectifs spécifiques sont directement liés aux critères d'évaluation présentés dans la section « Programme évalué » du présent guide.

A Analyse

Par l'étude de la langue et de la littérature, les élèves apprennent à décomposer les textes de façon à identifier leurs éléments essentiels et leur sens. L'analyse consiste à démontrer une compréhension des choix de l'auteur, de la relation entre les différents éléments d'un texte et entre les textes, et à faire des déductions sur la réaction du public au texte (aspect i), ainsi que sur le but poursuivi par l'auteur en produisant ce texte (aspect ii). Les élèves doivent être capables d'utiliser le texte pour soutenir leurs réponses et idées personnelles (aspect iii). La littératie et la critique littéraire sont des compétences essentielles que les élèves garderont tout au long de leur vie ; tout travail de fond sur les textes exige des élèves qu'ils fassent preuve de pensée critique et qu'ils montrent, à travers leur interprétation du texte, qu'ils sont conscients des différentes perspectives et qu'ils peuvent y réfléchir (aspect iv).

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;

ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ;

iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;

iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

B Organisation

Les élèves doivent comprendre et être capables d'organiser leurs idées et leurs opinions en utilisant toute une gamme de conventions adaptées aux diverses formes et fins de la communication. Ils doivent aussi reconnaître l'importance du respect de l'intégrité intellectuelle en tenant compte des droits de propriété intellectuelle et en référençant correctement toutes leurs sources.

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ;

ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec constance, cohérence et logique ;

iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.

C Production de texte

Les élèves produiront des textes écrits et oraux, en se concentrant sur le processus de création lui-même ainsi que sur la compréhension de la relation entre l'auteur et son public. En explorant et en appréciant des perspectives et des idées nouvelles et changeantes, ils développeront leur capacité à faire des choix dans le but de produire des textes affectant l'auteur et son public.

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

i. de produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ;

ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ;

iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.

D Utilisation de la langue

Les élèves ont des occasions de développer leur réflexion, de l'organiser, de s'exprimer et de communiquer leurs pensées, leurs idées et leurs informations. Ils doivent utiliser une langue précise et variée convenant au contexte et à l'intention. Le cas échéant, cet objectif spécifique concerne et doit inclure des textes écrits, oraux et visuels.

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ;

ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ;

iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ;

iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ;

v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

Planification de la progression de l'apprentissage

L'apprentissage des langues est un processus itératif qui évolue au fil de la recherche menée dans des contextes toujours plus vastes et des lectures approfondies. Plus les élèves avancent dans leurs études de langue et littérature du PEI, plus il est attendu d'eux qu'ils explorent et travaillent sur un **éventail** de **textes littéraires et informatifs** et un **éventail** d'**œuvres littéraires** de plus en plus complexes et appartenant à différents **genres**, **cultures** et **périodes historiques**. Ces textes fourniront également des modèles aux élèves, qui pourront ainsi développer leurs aptitudes à communiquer **de façon appropriée** et **efficace** dans des **contextes sociaux**, **culturels** et **scolaires** de plus en plus **variés**, et pour **des publics et des buts** de plus en plus divers.

Tout au long du programme, les élèves doivent s'investir dans le programme d'études et démontrer leur compréhension à un niveau de complexité sans cesse croissant.

1re année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :	3e année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :	5e année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :
Objectif spécifique A : analyse		
i. d'identifier et de commenter les aspects significatifs des textes ; ii. d'identifier et de commenter les choix de l'auteur ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'identifier les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes.	i. d'identifier et d'expliquer le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. d'identifier et d'expliquer les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'interpréter les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ; iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

1re année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :	3e année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :	5e année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :
Objectif spécifique B : organisation		
i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec cohérence et logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec constance, cohérence et logique ; iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.
Objectif spécifique C : production de texte		
i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion et leur imagination tout en explorant les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour soutenir leurs idées.	i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en prenant en compte les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.	i. de produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ; ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ; iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.

1re année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :	3e année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :	5e année Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :
Objectif spécifique D : utilisation de la langue		
i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.	i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.	i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ; iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ; v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

Apprentissage interdisciplinaire

L'enseignement et l'apprentissage interdisciplinaires sont ancrés dans les différents groupes de matières et disciplines, mais élargissent la compréhension disciplinaire de façon :

- **cohésive –** en rassemblant des concepts, des méthodes ou des modes de communication relevant de deux groupes de matières, disciplines ou domaines d'expertise reconnus, ou davantage, pour développer de nouvelles perspectives ;
- **significative –** en associant des disciplines pour résoudre des problèmes concrets, créer des produits ou traiter des questions complexes de façons qui n'auraient sans doute pas été possibles en ne recourant qu'à une seule discipline.

L'enseignement et l'apprentissage interdisciplinaires forment un programme d'études connexe qui est adapté aux besoins des élèves du PEI en matière de développement. Il prépare les élèves à poursuivre des études (inter)disciplinaires au niveau supérieur ainsi qu'à la vie dans un monde de plus en plus interconnecté.

Le PEI se base sur des concepts et des contextes pour permettre une intégration et un transfert efficaces des connaissances entre les groupes de matières et les disciplines. Le guide *Favoriser l'enseignement et l'apprentissage interdisciplinaires dans le cadre du PEI* (2014) fournit davantage de renseignements et propose notamment un processus détaillé pour la planification et la consignation des unités interdisciplinaires.

> Il incombe aux établissements dispensant le PEI d'amener les élèves à prendre part à au moins une unité interdisciplinaire planifiée collectivement lors de chaque année du programme.

Le cours de langue et littérature du PEI offre de nombreuses possibilités d'enseignement et d'apprentissage interdisciplinaires. Les unités interdisciplinaires menées dans le cadre de ce groupe de matières pourraient comprendre des recherches portant sur :

- la créativité dans les œuvres littéraires et artistiques – par exemple, une exploration du mode de création des artistes, notamment le recours au symbolisme et aux procédés poétiques dans *Isabelle ou le pot de basilic* de John Keats, et la forme et les choix stylistiques des artistes William Holman Hunt et John Everett Millais (arts) ;
- des produits multimédias interactifs pouvant être utilisés pour communiquer des concepts littéraires (design) ;
- le problème de l'image négative du corps chez les adolescents – par exemple, la conception de brochures et de publicités pour une campagne de sensibilisation (éducation physique et à la santé) ;
- des interprétations littéraires de conflits sociaux – par exemple, en rapport avec la Seconde Guerre mondiale (individus et sociétés).

L'apprentissage interdisciplinaire peut prendre la forme d'activités d'apprentissage à petite et grande échelle. Un véritable apprentissage interdisciplinaire requiert en principe une réflexion critique et une planification collective détaillée. Les enseignants et les élèves peuvent toutefois établir des liens interdisciplinaires dans le cadre d'activités d'apprentissage et de conversations menées de façon spontanée.

> Il incombe à tous les enseignants des groupes de matières du PEI de mettre au point des possibilités d'enseignement et d'apprentissage interdisciplinaires continues et constructives.

Projets du PEI

Le projet communautaire du PEI (pour les élèves de 3e et 4e années) et le projet personnel du PEI (pour les élèves de 5e année) ont pour but d'encourager la réalisation d'une recherche soutenue dans un contexte mondial en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et d'approfondir la compréhension. Ces projets, qui marquent l'aboutissement d'une année, permettent aux élèves de prendre confiance en leur capacité à apprendre tout au long de leur vie en faisant preuve d'intégrité. Ils améliorent leur aptitude à appréhender leur propre apprentissage, à communiquer de manière efficace et à être fiers de leurs réalisations.

Le cours de langue et littérature aide les élèves à développer des approches de l'apprentissage essentielles qui leur permettront de réussir et de s'épanouir dans les projets du PEI. Ce groupe de matières procure aux élèves d'importantes occasions de mettre en pratique leurs compétences liées aux approches de l'apprentissage, en particulier en ce qui concerne les compétences de pensée. Pouvoir analyser et évaluer des questions et des idées et pouvoir appréhender des idées en adoptant de multiples perspectives sont autant d'aspects fondamentaux de l'étude de la langue et de la littérature.

Le cours de langue et littérature fournit de nombreuses possibilités d'apprentissage par l'action. Il peut inspirer des projets communautaires ou personnels ayant l'un des buts suivants :

- plaider en faveur d'un changement ou d'une amélioration d'ordre social dans la communauté que constitue le pays d'origine de l'élève, le pays d'accueil où se situe l'établissement scolaire ou le pays où est parlée la langue maternelle de l'élève ou la langue cible étudiée par l'élève ;
- créer une campagne de sensibilisation portant sur une question de portée personnelle, locale ou mondiale et la mener dans plusieurs langues ;
- organiser et participer à un événement de type représentation, débat ou récitation de poésie pour un public composé de membres de la communauté scolaire et de personnes extérieures, à des fins caritatives, culturelles ou les deux à la fois ;
- écrire une nouvelle, une anthologie de poèmes ou une pièce sur un thème d'importance personnelle, locale ou mondiale.

Aspects obligatoires

Heures d'enseignement

Les établissements scolaires sont tenus d'allouer le nombre d'heures d'enseignement nécessaire pour répondre aux exigences des cours de langue et littérature du PEI.

> Le PEI impose un minimum de 50 heures d'enseignement pour chacun des groupes de matières lors de chaque année du programme.

En pratique, il s'avère souvent nécessaire d'y consacrer davantage de temps non seulement pour satisfaire aux objectifs globaux et aux objectifs spécifiques du groupe de matières concerné, mais également pour permettre aux disciplines d'être enseignées en parallèle et dans la durée, afin de faciliter l'étude interdisciplinaire.

En ce qui concerne les élèves qui souhaitent obtenir les résultats de cours du PEI de l'IB afin de pouvoir prétendre à l'obtention du certificat du PEI de l'IB, le minimum d'heures d'enseignement recommandé pour le cours de langue et littérature est de 70 heures pour chacune des deux dernières années du programme (4e et 5e années du PEI).

Compte tenu des objectifs spécifiques finaux et du niveau final attendu pour le cours de langue et littérature du PEI, un nombre d'heures d'enseignement par an supérieur au minimum indiqué ci-dessus est recommandé. Ce nombre peut varier en fonction de la situation géographique de l'établissement, des connaissances des élèves et du fait que la langue étudiée est ou n'est pas la langue d'enseignement de l'établissement. (Si la langue étudiée est différente de la langue d'enseignement, il se peut que les établissements doivent envisager d'attribuer un nombre d'heures plus important.) Les établissements doivent s'assurer que les élèves ont suffisamment de temps et reçoivent un enseignement **continu** pour pouvoir atteindre les objectifs spécifiques finaux fixés pour le cours de langue et la littérature.

Organisation du cours de langue et littérature dans l'établissement

Pour permettre à leurs élèves d'atteindre les niveaux les plus élevés des objectifs spécifiques de langue et littérature dans le cadre du PEI, les enseignants doivent prévoir un programme d'études équilibré dont le contenu doit inclure :

- des œuvres stimulantes de leur choix, qui correspondent aux besoins et aux intérêts de leurs élèves ;
- des œuvres variées pour élargir les expériences et les perspectives de leurs élèves, et encourager une compréhension interculturelle enrichie par l'étude de cultures, de périodes historiques et de lieux très variés.

Chaque cours de langue et littérature du PEI **doit** prévoir une étude équilibrée de la **langue** et de la **littérature**.

L'apprentissage de la langue en contexte, l'acquisition de la langue et la littérature jouent tous un rôle primordial dans la construction du programme de langue et littérature. De plus, ils favorisent naturellement un apprentissage reposant sur la recherche.

Chaque cours de langue et littérature du PEI **doit** prévoir une étude équilibrée de différents **genres**.

Les enseignants doivent s'assurer que leurs élèves ont l'occasion d'étudier un éventail de types de textes, par exemple des récits courts et longs, des extraits et des œuvres intégrales, des poésies, des pièces de théâtre, de la littérature non fictionnelle et des textes visuels. Il est recommandé d'aborder plusieurs genres lors de chaque année pour que les élèves puissent développer pleinement les compétences propres à chaque genre pendant les cinq années du programme.

Chaque cours de langue et littérature du PEI **doit** prévoir l'étude d'**œuvres littéraires** variées.

La littérature est définie différemment selon les cultures et les langues. Dans la plupart des cultures, elle comprend la poésie, la prose (les nouvelles et les romans), les récits mythologiques et le théâtre. Dans certaines cultures, elle peut également inclure les autobiographies, les biographies, les romans graphiques, les récits de voyage, les satires, les essais, les lettres, la littérature non fictionnelle, les discours, la tradition orale, les scénarios, les films et les séries télévisées. Les établissements doivent déterminer ce qui entre dans le cadre de la littérature pour leurs cours de langue et littérature.

Une composante portant sur la **littérature mondiale doit** être présente lors de chaque année du programme de langue et littérature du PEI.

Dans le cadre du PEI, la littérature mondiale signifie la littérature issue de diverses régions du monde ainsi que les œuvres traduites, chacune reflétant clairement des cultures diverses.

Très souvent, les élèves étudieront la même langue dans le cadre du groupe de matières Langue et littérature pendant toute la durée du programme. Dans certains cas, et pour des raisons variées, ils pourront commencer à étudier une langue comme deuxième langue ou langue supplémentaire dans le groupe de matières Acquisition de langues, puis l'étudier dans le groupe de matières Langue et littérature lors des dernières années du PEI, après avoir développé une maîtrise suffisante de cette langue. Dans ces cas, il est essentiel que les enseignants des deux groupes de matières collaborent étroitement pour assurer une transition fluide.

Selon les circonstances qui leur sont propres, les établissements décideront de la ou des langues qu'ils proposeront et de l'organisation des cours de langue et littérature dans leur structure.

Si certains élèves ont pour langues supplémentaires la langue d'enseignement de l'établissement et la langue étudiée dans le cours de langue et littérature, les établissements doivent fournir une stratégie efficace pour aider à l'acquisition de ces langues. Veuillez vous reporter au document *Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB* (avril 2008) pour plus d'informations.

Planification du programme d'études de langue et littérature

Les écoles du monde de l'IB doivent élaborer et structurer des cours de langue et littérature du PEI qui permettent aux élèves d'atteindre les objectifs globaux et spécifiques du programme. Selon les circonstances qui leur sont propres, notamment les exigences des programmes d'études locaux et nationaux, les établissements décident de l'organisation des cours de langue et littérature dans leur structure.

Les normes de mise en œuvre et applications concrètes spécifiques au PEI exigent des établissements qu'ils facilitent et encouragent la planification collective à des fins de développement et de révision du programme d'études.

Les objectifs spécifiques de langue et littérature élaborés pour les années 1 à 5 du programme d'études assurent une continuité ainsi qu'une progression de l'apprentissage. Ces objectifs spécifiques aident les enseignants à prendre des décisions concernant le choix d'activités d'apprentissage adaptées aux stades de développement des élèves, y compris dans le cadre des évaluations formatives et sommatives.

Lors de la planification de l'articulation verticale du programme d'études de langue et littérature sur les différentes années du PEI, les enseignants doivent élaborer des unités de travail de plus en plus complexes qui permettent d'aborder plusieurs objectifs spécifiques. Cependant, au sein de ces unités de travail, des tâches particulières ou de plus petites unités de travail peuvent porter sur certains objectifs spécifiques ou certains aspects particuliers.

Le cours de langue et littérature offre de nombreuses occasions d'établir des liens interdisciplinaires à travers le programme d'études. L'articulation horizontale élaborée pour chaque année du programme doit permettre de coordonner l'enseignement et l'apprentissage dans les différents cours de langue et littérature, ainsi que d'identifier des compréhensions conceptuelles et des approches de l'apprentissage communes à plusieurs groupes de matières. Elle doit par ailleurs contribuer à proposer aux élèves une expérience d'apprentissage cohérente tout au long de l'année.

Compétences à développer pour atteindre les objectifs spécifiques de langue et littérature

À travers l'étude de la langue et de la littérature dans le cadre du PEI, les élèves deviendront de plus en plus sensibles à la puissance de la langue, que ce soit par rapport à l'usage de leur propre langue ou de celle d'autrui. Ils seront en mesure d'utiliser et d'interpréter la langue de façon adéquate, à des fins et dans des contextes très variés.

Les élèves doivent travailler sur des textes connus et inconnus de façon à utiliser, à développer et à démontrer leurs compétences en langue et littérature. Ils doivent étudier des textes provenant d'époques, de lieux, de cultures, de régions géographiques, de périodes historiques et de perspectives différents.

Communication orale

La communication orale inclut tous les aspects de la **compréhension orale** et de l'**expression orale**, c'est-à-dire des aptitudes indispensables pour le développement linguistique, l'apprentissage et l'échange avec les autres. La communication orale permet aux élèves de construire du sens en articulant leurs pensées de différentes manières. Les débats, les jeux de rôle, les discussions, les dialogues socratiques, les compositions orales, les conférences, les discours, les entrevues, les simulations, les récitations de poésies, ainsi que les interprétations théâtrales et orales de la littérature sont différents exemples d'activités d'apprentissage auxquelles les élèves peuvent prendre part pour développer leurs compétences en matière de communication orale, qu'il s'agisse de leurs capacités d'expression orale ou de compréhension orale. Certaines tâches de communication orale feront intervenir un seul orateur principal, alors que d'autres nécessiteront l'interaction de plusieurs orateurs.

Communication écrite

La communication écrite inclut tous les aspects de la **compréhension écrite** et de l'**expression écrite**. La compréhension écrite désigne la construction de sens à partir d'un texte en faisant des déductions et des interprétations. Le processus de compréhension écrite est interactif : il implique l'intention du lecteur, ses connaissances et expériences préalables, et les techniques et effets de l'auteur.

L'expression écrite permet de développer, d'organiser et de communiquer des opinions, des idées et des informations. Les textes fictionnels et non fictionnels relevant de genres différents (comme les romans, les nouvelles, les biographies, les autobiographies, les journaux intimes, les lettres, les pastiches, les parodies, les dessins humoristiques, les romans graphiques, les poésies, les paroles de chanson, les pièces de théâtre, les scénarios, les publicités, les blogs, les courriels, les sites Web, les appels, les brochures, les prospectus, les éditoriaux, les entretiens, les articles de magazines, les manifestes, les rapports, les instructions et les directives) sont des types de textes que les élèves peuvent explorer pour développer leurs compétences en matière de communication écrite, qu'il s'agisse de leurs capacités de compréhension écrite ou d'expression écrite.

Communication visuelle

La communication visuelle inclut tous les aspects de l'**observation** et de la **présentation**. L'observation et la présentation consistent à interpréter ou à construire des images et des éléments multimédias dans diverses situations et pour différents buts et publics. Les textes visuels présentent des informations : apprendre à les interpréter, à comprendre et à utiliser différents supports sont des compétences inestimables. En explorant des textes visuels, les élèves peuvent comprendre de quelle manière l'image et la langue interagissent pour communiquer des idées, des valeurs et des convictions. Les publicités, les œuvres d'art, les arts d'interprétation, les interprétations théâtrales, les cartes postales, les romans graphiques, les animations, les dessins humoristiques, les bandes dessinées, les films, les clips musicaux ou vidéo, les journaux, les magazines, les graphiques, les tableaux, les diagrammes, les prospectus, les affiches et les émissions télévisées sont autant d'exemples de types de textes visuels que les élèves peuvent explorer pour développer leurs compétences en matière de communication visuelle, qu'il s'agisse de leurs capacités d'observation ou de présentation.

Veuillez noter que les listes d'exemples ci-avant ne sont pas exhaustives. Les enseignants pourront souhaiter utiliser d'autres types de textes dans leurs activités avec les élèves.

Les enseignants doivent par ailleurs veiller à que leurs élèves aient la possibilité de développer leurs compétences en réalisant des travaux correspondant à des **exigences différentes** et dans des **conditions diverses**. Les établissements peuvent, par exemple, définir des tâches qui sont :

- réalisées sous surveillance ou non ;
- réalisées à l'aide d'appareils électroniques plutôt que manuellement, et inversement ;

- réalisées avec et sans contrainte de temps ;
- de nature formelle ou informelle ;
- réalisées dans le cadre d'un processus (remue-méninges, organisation, versions préliminaires successives, édition et publication) ou de manière improvisée ;
- orales, écrites ou visuelles.

Veuillez noter que le document *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique* (mai 2014) fournit des informations détaillées sur l'organisation du programme établi, enseigné et évalué, y compris sur l'utilisation des objectifs spécifiques, sur les critères d'évaluation et sur la planification des unités de travail.

Enseignement et apprentissage par le biais de la recherche

Dans son sens le plus large, la recherche est le processus mis en œuvre pour acquérir un niveau de compréhension approfondie. La recherche implique la formulation d'hypothèses, l'exploration, le questionnement et l'établissement de liens. Dans tous les programmes de l'IB, la recherche développe la curiosité et encourage la pensée critique et créative.

Le PEI fournit un cadre à la recherche soutenue en langue et littérature en développant la **compréhension conceptuelle** dans des **contextes mondiaux**. Les enseignants et les élèves élaborent un **énoncé de recherche** et utilisent des **questions de recherche** pour explorer un sujet. Par le biais de leur recherche, les élèves développent des compétences interdisciplinaires et disciplinaires spécifiques aux **approches de l'apprentissage**.

Compréhension conceptuelle

Un concept désigne une « grande idée ». Autrement dit, il s'agit d'un principe ou d'une notion immuable, dont l'importance transcende son origine, son époque ou son sujet particulier. Les concepts représentent les vecteurs de la recherche des élèves sur des questions et des idées d'importance personnelle, locale et mondiale, et leur fournissent les moyens d'explorer l'essence de la langue et de la littérature.

Les concepts occupent une place importante dans la structure de la connaissance qui exige des élèves et des enseignants d'adopter une manière de penser de plus en plus complexe au fur et à mesure qu'ils organisent et établissent des liens entre des faits et des sujets.

Les concepts représentent des compréhensions que les élèves doivent retenir pour mener un apprentissage tout au long de leur vie. Ils aident les élèves à formuler des principes, des généralisations et des théories. Les élèves ont recours à la compréhension conceptuelle pour résoudre des problèmes, analyser des questions et évaluer des décisions susceptibles d'avoir des répercussions sur eux-mêmes, sur leurs communautés et sur le monde au sens large.

Dans le PEI, la compréhension conceptuelle est structurée à l'aide de concepts clés et de concepts connexes prescrits. Les enseignants sont tenus d'utiliser ces concepts pour développer le programme d'études. Les établissements peuvent identifier et développer des concepts supplémentaires en vue de s'adapter au contexte qui leur est propre et de satisfaire aux exigences pédagogiques locales.

Concepts clés

Les concepts clés favorisent le développement d'un programme d'études vaste. Ils représentent de grandes idées qui sont pertinentes au niveau disciplinaire et interdisciplinaire. Les recherches portant sur les concepts clés peuvent faciliter l'établissement de passerelles dans et entre :

- les cours dispensés dans le cadre du groupe de matières Langue et littérature (apprentissage intradisciplinaire) ;
- d'autres groupes de matières (apprentissage interdisciplinaire).

Le tableau 1 fournit la liste des concepts clés qui doivent être explorés dans le cadre du PEI. Les concepts clés abordés dans le cadre de l'étude de la langue et de la littérature sont la **communication**, la **créativité**, les **liens** et la **perspective**.

Changement	Communautés	**Communication**	**Créativité**
Culture	Développement	Esthétique	Forme
Identité	Interactions mondiales	**Liens**	Logique
Perspective	Relations	Systèmes	Temps, lieu et espace

Tableau 1
Concepts clés du PEI

Ces concepts clés fournissent un cadre pour le programme de langue et littérature. Ils orientent les unités de travail et facilitent l'organisation de l'enseignement et de l'apprentissage.

Communication

La **communication** désigne l'échange ou le transfert de signaux, de faits, d'idées et de symboles. Pour qu'il y ait communication, il faut un émetteur, un message et un récepteur. Elle implique de transmettre des informations ou de véhiculer du sens. Pour être efficace, la communication nécessite l'utilisation d'un « langage » commun (qui peut être écrit, oral ou non verbal).

Grâce à l'étude de textes, nous échangeons, exprimons, analysons et transformons des informations, des faits, des idées, des significations et des opinions. La communication est la base de ce qui fait de nous des êtres humains et rapproche les communautés de la planète ; c'est l'essence même de cette discipline.

Créativité

La **créativité** désigne le processus consistant à générer des idées nouvelles et à examiner des idées existantes sous de nouvelles perspectives. La créativité inclut la capacité à reconnaître la valeur des idées lors de la conception de solutions innovantes pour résoudre des problèmes. Elle peut se manifester aussi bien dans le processus que dans les résultats, les produits ou les solutions.

Dans le cours de langue et littérature du PEI, elle désigne le processus consistant à synthétiser des idées à l'aide de la langue qui est le vecteur de la créativité. C'est le résultat de l'interaction et de la réflexion, soit avec soi-même, soit avec la communauté au sens large. Ce processus est difficile à définir et à évaluer. Il repose sur l'appréciation du processus dans lequel l'individu se lance et sur l'impact du produit final sur le public.

Liens

Les **liens** désignent les corrélations, liaisons et relations qui existent entre des personnes, des objets, des organismes ou des idées.

Des liens linguistiques et littéraires existent entre les époques, les textes et les cultures. Ce concept est au cœur de l'étude de la langue et de la littérature. De par la nature universelle de la langue et de la littérature, des liens et des transferts existent au sein des récits ainsi qu'entre eux. Ceci permet d'explorer la langue et les relations entre le texte, son auteur et le public.

Perspective

La **perspective** désigne le point de vue adopté pour observer des situations, des objets, des faits, des idées et des opinions. La perspective peut être associée à des individus, des groupes, des cultures ou des disciplines. Différentes perspectives donnent souvent lieu à diverses représentations et interprétations.

La perspective influence les textes et réciproquement. Les études en langue et littérature permettent d'identifier, d'analyser, de décomposer puis de recomposer plusieurs perspectives ainsi que leurs effets. La compréhension de ce concept est essentielle pour développer chez les élèves la capacité à reconnaître et à répondre à des interprétations biaisées ou trop simplistes. La recherche et la prise en compte d'opinions et de points de vue différents constituent une partie importante du développement d'interprétations complexes et défendables.

D'autres concepts clés peuvent également revêtir de l'importance en langue et littérature, notamment l'**identité**, la **culture**, la **forme**, mais aussi le concept de **temps, lieu et espace**.

Concepts connexes

Les concepts connexes permettent d'approfondir l'apprentissage. Ils sont ancrés dans des disciplines spécifiques et sont utiles pour explorer les concepts clés de manière plus détaillée. Les recherches portant sur les concepts connexes aident les élèves à développer une compréhension conceptuelle plus complexe et plus précise. Les concepts connexes peuvent dériver du sujet de l'unité ou de l'essence de la matière – autrement dit de ses caractéristiques et processus.

Le tableau 2 répertorie les concepts connexes définis pour l'étude de la langue et de la littérature. Les enseignants ne sont pas limités aux concepts connexes rassemblés ici mais peuvent en choisir d'autres lors de la planification des unités, y compris dans d'autres groupes de matières.

But	Cadre	Contexte	Expression personnelle
Genre	Interpellation du destinataire	Intertextualité	Personnage
Point de vue	Structure	Style	Thème

Tableau 2
Concepts connexes en langue et littérature

Un glossaire des concepts connexes définis pour la langue et la littérature est proposé en annexe du présent guide.

Contextes mondiaux pour l'enseignement et l'apprentissage

Les contextes mondiaux orientent l'apprentissage vers une recherche autonome et collective des liens qui unissent entre eux les humains et de la responsabilité de chacun envers la planète. En utilisant le monde en tant que contexte d'apprentissage le plus vaste, le cours de langue et littérature du PEI peut donner lieu à des explorations enrichissantes des thèmes suivants :

- identités et relations ;
- orientation dans l'espace et dans le temps ;
- expression personnelle et culturelle ;
- innovation scientifique et technique ;
- mondialisation et durabilité ;
- équité et développement.

Les enseignants doivent choisir un contexte mondial pour l'enseignement et l'apprentissage, ou élaborer d'autres contextes pour aider les élèves à explorer la pertinence de leur recherche (l'intérêt qu'elle présente).

De nombreuses recherches portant sur des concepts de langue et littérature se concentrent naturellement sur l'expression personnelle et culturelle, et sur les identités et les relations. Cependant, les cours dispensés dans le cadre de ce groupe de matières doivent, au fil du temps, offrir aux élèves de multiples occasions d'explorer tous les contextes mondiaux du PEI en rapport avec les objectifs globaux et spécifiques du groupe de matières.

Énoncés de recherche

Les énoncés de recherche placent la compréhension conceptuelle dans un contexte mondial en vue de structurer les recherches menées en classe et d'orienter l'apprentissage de façon pertinente. Le tableau 3 suggère plusieurs énoncés de recherche possibles pour des unités de travail consacrées à la langue et la littérature dans le cadre du PEI.

Énoncé de recherche	Concept clé Concepts connexes Contexte mondial	Projet/étude possible
Les lecteurs critiques comprennent que le contexte historique et les perspectives des auteurs influencent leurs interprétations des textes littéraires et du concept de vérité.	• Perspective • Contexte, point de vue, corroboration, style • Orientation dans l'espace et dans le temps	Interprétations littéraires des conflits sociaux (par exemple, la Seconde Guerre mondiale)
Les réalisateurs font des films afin de placer le public dans une certaine position pour qu'il réagisse d'une certaine manière.	• Créativité • Interpellation du destinataire, sens, but • Expression personnelle et culturelle	Étude d'un long métrage ou d'un documentaire (par exemple, *Bowling for Columbine* [2002] et *Super Size Me* [2004])
Les contextes historiques façonnent le genre littéraire.	• Liens • Contexte, genres • Orientation dans l'espace et dans le temps	Fiction historique ; unité consacrée aux nouvelles ; étude comparative (par exemple, *Roméo et Juliette* de Shakespeare et le film de Baz Luhrmann ou *Persépolis* [bande dessinée] et *Cent ans de solitude* [thème de la révolution])
Les textes persuasifs, dans le domaine du marketing et des sciences politiques notamment, utilisent un langage visant à influencer les comportements et les décisions.	• Communication • Parti pris, but, public, choix stylistiques, forme, fonction • Expression personnelle et culturelle	Unité sur la publicité

Tableau 3
Exemples d'énoncés de recherche

Questions de recherche

Les enseignants et les élèves utilisent des énoncés de recherche pour faciliter la définition de questions de recherche factuelles, conceptuelles et invitant au débat. Les questions de recherche orientent l'enseignement et l'apprentissage. Elles contribuent par ailleurs à définir l'organisation et l'enchaînement des activités d'apprentissage.

Le tableau 4 suggère plusieurs questions de recherche possibles pour des unités de travail consacrées à la langue et la littérature dans le cadre du PEI.

Questions factuelles : mémorisation de faits et de sujets	Questions conceptuelles : analyse de grandes idées	Questions invitant au débat : évaluation de perspectives et développement de théories
• Qu'est-ce qu'un récit personnel et quelles sont les caractéristiques linguistiques des récits et des histoires ? • De quoi se compose un essai standard ? • En quoi le fantastique se distingue-t-il des autres genres ? • Quelles sont les techniques employées par les publicitaires pour influencer nos comportements et nos décisions ?	• Pourquoi raconte-t-on des histoires ? Que peut-on exprimer par une histoire ? • Qu'est-ce que la vérité ? Où, pourquoi ou comment cherche-t-on le sens de la vérité ? • Comment le public est-il influencé par les codes et les conventions cinématographiques ? • Comment peut-on éviter d'être manipulé par ce que l'on voit, entend et lit ?	• Pourquoi crée-t-on ? • Comment la vérité est-elle corroborée ? La vérité existe-t-elle ? • Chaque décision prise dans la réalisation d'un film est-elle délibérée ou accorde-t-on trop d'importance à l'analyse ? • Quand considère-t-on qu'une publicité devient contraire à l'éthique ?

Tableau 4

Exemples de questions factuelles, conceptuelles et invitant au débat

Approches de l'apprentissage

Toutes les unités de travail du PEI donnent l'occasion aux élèves de développer et de mettre en pratique leurs compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage. Ces compétences apportent une aide précieuse aux élèves qui s'efforcent de satisfaire aux objectifs globaux et spécifiques du groupe de matières.

Les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage sont regroupées en cinq catégories qui couvrent l'ensemble du continuum d'éducation internationale de l'IB. Les programmes de l'IB identifient, dans chacune de ces catégories, des compétences distinctes pouvant être présentées, mises en pratique et consolidées au sein de la classe et en dehors.

Bien que les compétences liées aux approches de l'apprentissage soient pertinentes dans tous les groupes de matières du PEI, les enseignants peuvent également identifier, au sein même de ces compétences, des indications particulièrement appropriées, voire spécifiques, à un groupe de matières ou à un cours donné.

Le tableau 5 suggère plusieurs indications susceptibles de revêtir de l'importance en langue et littérature.

Catégorie	Indication de compétence
Compétences de pensée	Évaluer les preuves et les arguments.
Compétences sociales	Écouter activement d'autres perspectives et idées.
Compétences de communication	Varier les médias pour communiquer avec divers publics.
Compétences d'autogestion	Suivre un système de dossiers ou de notes qui soit logique et structuré.
Compétences de recherche	Rechercher un éventail de perspectives dans des sources multiples et variées.

Tableau 5

Exemples d'indications de compétences spécifiques à la langue et la littérature

Les activités d'apprentissage et les évaluations bien conçues offrent aux élèves de multiples occasions de mettre en pratique et de démontrer leurs compétences liées aux approches de l'apprentissage. Chaque unité de travail du PEI identifie de façon explicite les compétences liées aux approches de l'apprentissage permettant d'orienter l'enseignement et l'apprentissage et grâce auxquelles les élèves peuvent véritablement démontrer leurs aptitudes. Les évaluations formatives fournissent un retour d'information important sur le développement de compétences particulières, et de nombreuses compétences liées aux approches de l'apprentissage aident les élèves à démontrer leurs accomplissements dans le cadre des évaluations sommatives portant sur les objectifs spécifiques du groupe de matières.

Le tableau 6 présente certaines compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage dont les élèves peuvent faire preuve à travers leurs accomplissements relevant de la compréhension de la langue et de la littérature.

Approches de l'apprentissage
Communication (communication) : lire en faisant preuve d'esprit critique et dans le but de dégager du sens. **Pensée (pensée créative) :** créer des idées et des travaux originaux.

Tableau 6

Exemples de démonstrations des compétences liées aux approches de l'apprentissage en langue et littérature

Directives propres aux matières

Les cours de langue et littérature du PEI sont une composante obligatoire du PEI à chaque année du programme.

Il est vivement recommandé aux établissements de dispenser le cours de langue et littérature dans plusieurs langues. La langue dans laquelle les élèves suivent ce cours peut être :

- leur langue maternelle ou la langue qu'ils maîtrisent le mieux ;
- la langue d'enseignement de l'établissement.

Les établissements n'ont pas à se limiter aux seules langues proposées dans leur structure ou la communauté. Ils sont incités à tenir compte des langues maternelles des élèves en vue de la sanction officielle des études, ce qui permet à ces derniers d'étudier leur langue maternelle, même lorsque l'établissement ne peut pas la proposer au sein de son programme standard.

Le cours de langue et littérature doit :

- amener l'élève à étudier de nombreux aspects de la langue et de la littérature propres à une communauté et à sa culture ;
- permettre à l'élève de développer sa maîtrise de la langue, en particulier ses compétences en matière de compréhension orale, d'expression orale, de compréhension écrite, d'expression écrite et de critique littéraire ;
- présenter un défi linguistique et scolaire aux élèves pour leur permettre de bénéficier de la meilleure expérience d'enseignement possible et de développer au maximum leurs compétences linguistiques ;
- permettre l'étude d'une large gamme de types de textes littéraires et non littéraires, et de styles et de techniques d'écriture. L'analyse des textes littéraires et non littéraires doit comprendre un travail de commentaire sur l'importance de tous les contextes, publics et buts possibles, et sur l'utilisation des procédés linguistiques et littéraires.
  - Les textes littéraires peuvent être visuels, écrits ou oraux, contemporains ou traditionnels, et utilisent la langue de manière esthétique, imaginative et intéressante, pour distraire, susciter l'empathie, exprimer une identité culturelle et mener une réflexion sur des idées et des questions.
  - Les textes non littéraires peuvent être visuels, écrits ou oraux, contemporains ou traditionnels, et utilisent la langue avec précision et correction pour informer, négocier, rendre compte d'idées, d'événements et de questions, pour expliquer, analyser, argumenter, convaincre et exprimer un point de vue. Un texte non littéraire peut être, par exemple, une publicité, une chronique d'opinion, l'extrait d'un essai, un texte au format électronique (de type publication sur les réseaux sociaux ou dans un blog), une brochure (de type prospectus d'information du public) ou l'extrait de mémoires, d'un journal intime ou de tout autre texte autobiographique.

Ressources

Les ressources mises à la disposition des élèves au sein de l'établissement doivent refléter les langues et les tranches d'âge et aptitudes desdits élèves. La bibliothèque de l'établissement a un rôle essentiel à jouer dans ce processus. En plus de proposer des ressources actuelles et adéquates aux enseignants et aux élèves, elle doit en effet permettre à ces derniers d'avoir accès à du matériel qui les aidera à réaliser les unités de travail disciplinaires ou interdisciplinaires, et de développer leurs compétences en matière de culture de l'information. En ce qui concerne plus précisément la langue et la littérature, la bibliothèque joue un rôle essentiel de promotion de la littérature mondiale, des œuvres traduites et des ouvrages dans plusieurs langues. Ce lieu constitue également un cadre très favorable au développement de la compréhension des élèves et à la communication de cette dernière sur des supports multimodaux et multimédias. Chaque fois que cela est possible, les technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être utilisées comme un moyen important de développer les connaissances des élèves sur le monde dans lequel ils vivent, d'accéder à un éventail plus large de ressources linguistiques et comme un nouveau moyen de développer leurs compétences. Il incombe à tous les enseignants d'apprendre à leurs élèves à utiliser les médias électroniques de façon critique pour qu'ils soient conscients des emplois et des limites des données qu'ils recueillent.

Alignement des objectifs spécifiques et des critères d'évaluation

Dans le PEI, l'évaluation est étroitement liée au programme établi et enseigné. Chaque aspect des objectifs spécifiques des cours de langue et littérature du PEI dispose d'un équivalent dans les critères d'évaluation définis pour ce groupe de matières. La figure 3 illustre cet alignement ainsi que la complexité croissante des exigences auxquelles les élèves doivent satisfaire pour atteindre les niveaux les plus élevés.

A Analyse

À la fin de la 5e année, les élèves doivent être capables :

i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;

ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ;

iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;

iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. analyse de manière **limitée** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **limitée** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie **rarement** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise **jamais ou** utilise **rarement** la terminologie appropriée ; iv. évalue **peu** de similarités et de différences en associant de manière **limitée** des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
3 – 4	L'élève : i. analyse de manière **convenable** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **convenable** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de **quelques** exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise **parfois** la terminologie appropriée ; iv. évalue **quelques** similarités et différences en associant de manière **convenable** des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
5 – 6	L'élève : i. analyse de manière **compétente** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **compétente** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie **suffisamment** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. évalue les similarités et les différences en associant de manière **considérable** des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
7 – 8	L'élève : i. analyse de manière **judicieuse** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **judicieuse** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. **justifie dans le détail** ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications **approfondies**, et utilise **correctement** la terminologie appropriée ; iv. **compare et oppose** de manière **judicieuse** en associant une **multitude** de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Figure 3

Alignement des objectifs spécifiques et des critères d'évaluation des cours de langue et littérature

Présentation des critères d'évaluation

L'évaluation des cours de langue et littérature est critériée à chaque année du programme. Elle s'appuie sur quatre critères d'évaluation qui ont tous la même pondération :

Critère A	Analyse	**Maximum : 8**
Critère B	Organisation	**Maximum : 8**
Critère C	Production de texte	**Maximum : 8**
Critère D	Utilisation de la langue	**Maximum : 8**

Dans le cadre des groupes de matières, **tous** les aspects de **chacun** des critères d'évaluation **doivent impérativement** être évalués **au moins deux fois** lors de **chaque année** du PEI.

Dans le PEI, les objectifs spécifiques des groupes de matières correspondent aux critères d'évaluation. Chaque critère comporte huit niveaux possibles (1 – 8) répartis en quatre bandes qui représentent généralement un travail limité (1 – 2), convenable (3 – 4), considérable (5 – 6) et excellent (7 – 8). Chaque bande possède un descripteur qui lui est propre. Les enseignants s'appuient sur ces descripteurs pour décider du niveau qui correspond le mieux aux progrès et aux résultats des élèves.

Le présent guide fournit les **critères d'évaluation prescrits** pour les 1re, 3e et 5e années du cours de langue et littérature du PEI. Pour se conformer aux exigences locales ou nationales, les établissements peuvent ajouter des critères et utiliser des modèles d'évaluation supplémentaires. Les établissements sont tenus d'utiliser les critères d'évaluation appropriés, tels qu'ils sont publiés dans le présent guide, pour consigner le niveau d'accomplissement des élèves à la fin du programme.

Les enseignants doivent clarifier les attentes pour chaque tâche d'évaluation sommative en faisant directement référence aux critères d'évaluation prescrits. Les clarifications spécifiques à la tâche doivent expliquer clairement les connaissances et les compétences attendues des élèves. Les clarifications peuvent se présenter sous les formes suivantes :

- une version des critères d'évaluation prescrits spécifique à la tâche ;
- une discussion en classe menée de façon traditionnelle ou virtuelle ;
- une tâche ou un devoir comportant des instructions détaillées.

Critères d'évaluation pour le cours de langue et littérature en 1re année

Critère A : analyse

Maximum : 8

À la fin de la 1re année, les élèves doivent être capables :

i. d'identifier et de commenter les aspects significatifs des textes ;

ii. d'identifier et de commenter les choix de l'auteur ;

iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;

iv. d'identifier les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. identifie et commente de manière **limitée** les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière **limitée** les choix de l'auteur ; iii. justifie **rarement** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise **jamais ou** utilise **rarement** la terminologie appropriée ; iv. **identifie peu** de similarités et de différences en matière de caractéristiques **dans et entre les textes**.
3 – 4	L'élève : i. identifie et commente de manière **convenable** les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière **convenable** les choix de l'auteur ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de **quelques** exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise **parfois** la terminologie appropriée ; iv. **identifie quelques** similarités et différences en matière de caractéristiques **dans et entre les textes**.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
5 – 6	L'élève : i. identifie et commente de manière **considérable** les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière **considérable** les choix de l'auteur ; iii. justifie **suffisamment** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. **décrit quelques** similarités et différences en matière de caractéristiques **dans et entre les textes**.
7 – 8	L'élève : i. identifie et commente de manière **judicieuse** les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière **judicieuse** les choix de l'auteur ; iii. **justifie dans le détail** ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications approfondies, et utilise **correctement** la terminologie appropriée ; iv. **compare et oppose** les caractéristiques **dans et entre les textes**.

Critère B : organisation

Maximum : 8

À la fin de la 1re année, les élèves doivent être capables :

i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ;

ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec logique ;

iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. fait un usage **minimal** des structures permettant d'organiser le contenu, et celles-ci peuvent ne pas systématiquement convenir au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un **degré minimal de logique** ; iii. fait un usage **minimal** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation pouvant ne pas être systématiquement adapté au contexte et à l'intention.
3 – 4	L'élève : i. fait un usage **convenable** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un **certain degré de logique** ; iii. fait un usage **convenable** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.
5 – 6	L'élève : i. fait un usage **compétent** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec **logique**, ses idées s'enchaînant naturellement ; iii. fait un usage **compétent** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.
7 – 8	L'élève : i. fait un usage **remarquable** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant **efficacement** au contexte et à l'intention ; ii. organise **efficacement** ses opinions et ses idées avec **logique**, ses idées s'enchaînant naturellement de manière **remarquable** ; iii. fait un usage **remarquable** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation **efficace**.

Critère C : production de texte

Maximum : 8

À la fin de la 1re année, les élèves doivent être capables :

i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion et leur imagination tout en explorant les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ;

ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ;

iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour soutenir leurs idées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **limité** dans le processus de création ; démontre un **degré limité** de réflexion ou d'imagination et une exploration **minimale** des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait **peu** de choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience **limitée** des effets produits sur le public ; iii. choisit **peu** de détails et d'exemples pertinents pour soutenir ses idées.
3 – 4	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **convenable** dans le processus de création ; démontre un **certain degré** de réflexion ou d'imagination et une **certaine** exploration des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait **quelques** choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **certaine** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit **quelques** détails et exemples pertinents pour soutenir ses idées.
5 – 6	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **conséquent** dans le processus de création ; démontre un **degré conséquent** de réflexion ou d'imagination et une exploration **considérable** des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques **réfléchis** en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **bonne** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit **suffisamment** de détails et d'exemples pertinents pour soutenir ses idées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
7 – 8	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel de **haut niveau** dans le processus de création ; démontre un **degré élevé** de réflexion ou d'imagination et une exploration **judicieuse** des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques **judicieux** en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **pleine** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit une **multitude** de détails et d'exemples pertinents pour soutenir ses idées.

Critère D : utilisation de la langue

Maximum : 8

À la fin de la 1re année, les élèves doivent être capables :

i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ;

ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ;

iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ;

iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ;

v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. utilise un vocabulaire et des formes d'expression appropriés mais **peu** variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style **inappropriés**, ne convenant **ni** au contexte **ni** à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec une correction **limitée** ; des erreurs font **souvent obstacle** à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec une correction **limitée** ; des erreurs font **souvent obstacle** à la communication ; v. utilise des techniques de communication non verbale de manière **limitée et/ou inappropriée**.
3 – 4	L'élève : i. utilise un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression **appropriés** et variés ; ii. s'exprime **parfois** à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **certain degré** de correction ; des erreurs font **parfois obstacle** à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **certain degré** de correction ; des erreurs font **parfois obstacle** à la communication ; v. utilise **parfois** des techniques de communication non verbale appropriées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
5 – 6	L'élève : i. utilise de manière **compétente** un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et **très variés** ; ii. s'exprime de manière **compétente** à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **degré conséquent** de correction ; les erreurs ne font **pas obstacle** à une communication efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **degré conséquent** de correction ; les erreurs ne font **pas obstacle** à une communication efficace ; v. utilise **suffisamment** de techniques de communication non verbale appropriées.
7 – 8	L'élève : i. utilise de manière **efficace** un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style **constamment appropriés** convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **degré élevé** de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est **efficace** ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **degré élevé** de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est **efficace** ; v. utilise **efficacement** des techniques de communication non verbale appropriées.

Critères d'évaluation pour le cours de langue et littérature en 3e année

Critère A : analyse

Maximum : 8

À la fin de la 3e année, les élèves doivent être capables :

i. d'identifier et d'expliquer le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;

ii. d'identifier et d'expliquer les effets des choix de l'auteur sur son public ;

iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;

iv. d'interpréter les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. identifie ou explique de manière **limitée** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et n'explique **pas** la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière **limitée** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie **rarement** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise **jamais ou** utilise **rarement** la terminologie appropriée ; iv. interprète **peu** de similarités et de différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
3 – 4	L'élève : i. identifie et explique de manière **convenable** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et **explique dans une certaine mesure** la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière **convenable** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de **quelques** exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise **parfois** la terminologie appropriée ; iv. interprète **quelques** similarités et différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
5 – 6	L'élève : i. identifie et explique de manière **considérable** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière **considérable** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie **suffisamment** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. interprète de manière **compétente** les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
7 – 8	L'élève : i. identifie et explique de manière **judicieuse** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique de manière **approfondie** la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière **judicieuse** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. **justifie dans le détail** ses opinions et ses idées à l'aide d'une **multitude** d'exemples et d'explications approfondies, et utilise **correctement** la terminologie appropriée ; iv. **compare et oppose** de manière **judicieuse** les caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Critère B : organisation

Maximum : 8

À la fin de la 3e année, les élèves doivent être capables :

i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ;

ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec cohérence et logique ;

iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. fait un usage **minimal** des structures permettant d'organiser le contenu, et celles-ci peuvent ne pas systématiquement convenir au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un **degré minimal de cohérence et de logique** ; iii. fait un usage **minimal** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation pouvant ne pas être systématiquement adapté au contexte et à l'intention.
3 – 4	L'élève : i. fait un usage **convenable** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un **certain degré de cohérence et de logique** ; iii. fait un usage **convenable** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.
5 – 6	L'élève : i. fait un usage **compétent** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées **avec cohérence et logique**, ses idées s'enchaînant naturellement ; iii. fait un usage **compétent** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.
7 – 8	L'élève : i. fait un usage **remarquable** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant efficacement au contexte et à l'intention ; ii. organise **efficacement** ses opinions et ses idées avec cohérence et logique, ses idées s'enchaînant naturellement de manière **remarquable** ; iii. fait un usage **remarquable** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation **efficace**.

Critère C : production de texte

Maximum : 8

À la fin de la 3e année, les élèves doivent être capables :

i. de produire des textes qui démontrent leur réflexion, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en prenant en compte les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ;

ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ;

iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **limité** dans le processus de création ; démontre un **degré limité** de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une exploration et une prise en compte **minimales** des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait **peu** de choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience **limitée** des effets produits sur le public ; iii. choisit **peu** de détails et d'exemples **pertinents** pour développer ses idées.
3 – 4	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **convenable** dans le processus de création ; démontre un **certain degré** de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une **certaine** exploration et prise en compte des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait **quelques** choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **certaine** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit **quelques** détails et exemples pertinents pour développer ses idées.
5 – 6	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **conséquent** dans le processus de création ; démontre un **degré conséquent** de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une exploration et une prise en compte **considérables** des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques **réfléchis** en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **bonne** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit **suffisamment** de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
7 – 8	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel de **haut niveau** dans le processus de création ; démontre un **degré élevé** de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une exploration et une prise en compte **judicieuses** des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques **judicieux** en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **pleine** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit une **multitude** de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées avec précision.

Critère D : utilisation de la langue

Maximum : 8

À la fin de la 3e année, les élèves doivent être capables :

i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ;

ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style appropriés ;

iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ;

iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ;

v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. utilise un vocabulaire et des formes d'expression appropriés mais **peu** variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style **inappropriés**, ne convenant **ni** au contexte **ni** à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec une correction limitée ; des erreurs font **souvent obstacle** à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec une correction limitée ; des erreurs font **souvent obstacle** à la communication ; v. utilise des techniques de communication non verbale de manière **limitée et/ou inappropriée**.
3 – 4	L'élève : i. utilise un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression **appropriés** et variés ; ii. s'exprime **parfois** à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **certain degré** de correction ; des erreurs font **parfois obstacle** à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **certain degré** de correction ; des erreurs font **parfois obstacle** à la communication ; v. utilise **parfois** des techniques de communication non verbale appropriées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
5 – 6	L'élève : i. utilise de manière **compétente** un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et **très variés** ; ii. s'exprime de manière **compétente** à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **degré conséquent** de correction ; les erreurs ne font **pas obstacle** à une communication efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **degré conséquent** de correction ; les erreurs ne font **pas obstacle** à une communication efficace ; v. utilise **suffisamment** de techniques de communication non verbale appropriées.
7 – 8	L'élève : i. utilise de manière **efficace** un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style **constamment appropriés** convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **degré élevé** de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est **efficace** ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **degré élevé** de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est **efficace** ; v. utilise **efficacement** des techniques de communication non verbale appropriées.

Critères d'évaluation pour le cours de langue et littérature en 5e année

Critère A : analyse

Maximum : 8

À la fin de la 5e année, les élèves doivent être capables :

i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ;

ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ;

iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;

iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. analyse de manière **limitée** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **limitée** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie **rarement** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise **jamais ou** utilise **rarement** la terminologie appropriée ; iv. évalue **peu** de similarités et de différences en associant de manière **limitée** des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
3 – 4	L'élève : i. analyse de manière **convenable** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **convenable** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de **quelques** exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise **parfois** la terminologie appropriée ; iv. évalue **quelques** similarités et différences en associant de manière **convenable** des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
5 – 6	L'élève : i. analyse de manière **compétente** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **compétente** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie **suffisamment** ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. évalue les similarités et les différences en associant de manière **considérable** des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.
7 – 8	L'élève : i. analyse de manière **judicieuse** le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière **judicieuse** les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. **justifie dans le détail** ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications **approfondies**, et utilise **correctement** la terminologie appropriée ; iv. **compare et oppose** de manière **judicieuse** en associant une **multitude** de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

Critère B : organisation

Maximum : 8

À la fin de la 5e année, les élèves doivent être capables :

i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ;

ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec constance, cohérence et logique ;

iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. fait un usage **minimal** des structures permettant d'organiser le contenu, et celles-ci peuvent de ne pas systématiquement convenir au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un **degré minimal de cohérence et de logique** ; iii. fait un usage **minimal** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation pouvant ne **pas être systématiquement adapté** au contexte et à l'intention.
3 – 4	L'élève : i. fait un usage **convenable** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un **certain degré de cohérence et de logique** ; iii. fait un usage **convenable** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.
5 – 6	L'élève : i. fait un usage **compétent** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec **cohérence et logique**, ses idées s'enchaînant naturellement ; iii. fait un usage **compétent** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
7 – 8	L'élève : i. fait un usage **remarquable** des structures permettant d'organiser le contenu et convenant **efficacement** au contexte et à l'intention ; ii. organise **efficacement** ses opinions et ses idées avec **constance, cohérence et logique**, ses idées s'enchaînant naturellement de manière **remarquable** ; iii. fait un usage **remarquable** des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation **efficace**.

Critère C : production de texte

Maximum : 8

À la fin de la 5e année, les élèves doivent être capables :

i. de produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ;

ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ;

iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **limité** dans le processus de création ; démontre un **degré limité** de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une exploration **minimale** des nouvelles perspectives et idées et une réflexion critique **minimale** sur ces dernières ; ii. fait **peu** de choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience **limitée** des effets produits sur le public ; iii. choisit **peu** de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées.
3 – 4	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **convenable** dans le processus de création ; démontre un **certain degré** de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une **certaine** exploration des nouvelles perspectives et idées et une **certaine** réflexion critique sur ces dernières ; ii. fait **quelques** choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **certaine** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit **quelques** détails et exemples pertinents pour développer ses idées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
5 – 6	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel **conséquent** dans le processus de création ; démontre un **degré conséquent** de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une exploration **considérable** des nouvelles perspectives et idées et une réflexion critique **considérable** sur ces dernières ; ii. fait des choix stylistiques **réfléchis** en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **bonne** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit **suffisamment** de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées.
7 – 8	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel de **haut niveau** dans le processus de création ; démontre un **degré élevé** de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une exploration **judicieuse** des nouvelles perspectives et idées et une réflexion critique **judicieuse** sur ces dernières ; ii. fait des choix stylistiques **judicieux** en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une **bonne** conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit une **multitude** de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées avec **précision**.

Critère D : utilisation de la langue

Maximum : 8

À la fin de la 5e année, les élèves doivent être capables :

i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ;

ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ;

iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ;

iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ;

v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
0	L'élève n'atteint **aucun** des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève : i. utilise un vocabulaire et des formes d'expression appropriés mais **peu** variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style **inappropriés**, ne convenant **ni** au contexte **ni** à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec une correction **limitée** ; des erreurs font **souvent obstacle** à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec une correction **limitée** ; des erreurs font **souvent obstacle** à la communication ; v. utilise des techniques de communication non verbale de manière **limitée et/ou inappropriée**.
3 – 4	L'élève : i. utilise un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. s'exprime **parfois** à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **certain degré** de correction ; des erreurs font **parfois obstacle** à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **certain degré** de correction ; des erreurs font **parfois obstacle** à la communication ; v. utilise **parfois** des techniques de communication non verbale appropriées.

Niveaux	Descripteurs de niveaux
5 – 6	L'élève : i. utilise de manière **compétente** un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et **très variés** ; ii. s'exprime de manière **compétente** à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **degré conséquent** de correction ; les erreurs ne font **pas obstacle** à une communication efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **degré conséquent** de correction ; les erreurs ne font **pas obstacle** à une communication efficace ; v. utilise **suffisamment** de techniques de communication non verbale appropriées.
7 – 8	L'élève : i. utilise de manière **efficace** un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style **constamment appropriés** convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un **degré élevé** de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est **efficace** ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un **degré élevé** de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est **efficace** ; v. utilise **efficacement** des techniques de communication non verbale appropriées.

Évaluation électronique du PEI

Les élèves qui souhaitent obtenir les **résultats de cours du PEI de l'IB** pour le groupe de matières Langue et littérature du PEI doivent réaliser un examen sur ordinateur qui leur permet de démontrer leurs accomplissements par rapport aux objectifs spécifiques du groupe de matières. S'ils sont satisfaisants, les résultats obtenus peuvent contribuer à la délivrance du **certificat du PEI de l'IB**.

Dans le groupe de matières Langue et littérature, une évaluation électronique facultative est proposée dans un éventail limité de langues. La liste des langues disponibles est publiée dans les *Procédures d'évaluation* du Programme d'éducation intermédiaire. Dans ce groupe de matières, les élèves sont évalués au moyen d'un examen sur ordinateur. Cette vérification de l'apprentissage permet de garantir l'application de normes précises et cohérentes.

Liste des thèmes pour le groupe de matières Langue et littérature

Aux fins de l'évaluation externe, le PEI définit un éventail de thèmes spécifiques à chaque matière qui constitue l'une des variables prises en considération par les auteurs lors de l'élaboration des examens sur ordinateur. Ces thèmes sont moins précis que ceux figurant dans le programme officiel d'une matière équivalente dans le Programme du diplôme de l'IB et ils laissent une marge de manœuvre importante aux établissements, qui peuvent ainsi élaborer leur propre programme établi tout en respectant les exigences du PEI.

Ces thèmes déterminent les sujets susceptibles d'apparaître dans les examens sur ordinateur du PEI. Les établissements sont libres d'en choisir d'autres pour le programme d'études élaboré en interne. La liste fournie ne constitue pas un programme d'études exclusif et approuvé par l'IB pour les élèves des 4e et 5e années du PEI.

Les cours de langue et littérature du PEI mettent en avant une approche flexible, adaptée aux différences culturelles, visant à déterminer la nature et la complexité de l'implication des élèves dans la matière. Aucun texte n'est imposé ; les enseignants choisissent des textes littéraires et non littéraires qui :

- conviennent aux besoins et aux centres d'intérêt de leurs élèves ;
- élargissent les expériences et les perspectives de leurs élèves ;
- renforcent la compréhension interculturelle et historique ;
- procurent des modèles de compétences linguistiques permettant une communication efficace pour des publics et des buts de plus en plus divers ;
- englobent la diversité géographique et peuvent être traduits depuis diverses langues.

Les formes littéraires étudiées dans les cours de langue et littérature du PEI comprennent généralement la poésie, la prose (nouvelles et romans relevant de différents genres), la mythologie et le théâtre. Les autres textes littéraires et non littéraires peuvent prendre les formes suivantes :

- textes multimédias, y compris les scénarios, les films, les programmes télévisés et les séries ;
- biographies et autobiographies ;

- essais, lettres, récits non fictionnels et textes informatifs ;
- discours et traditions orales ;
- romans graphiques.

Les enseignants du PEI choisissent des textes écrits et multimédias suffisamment complexes pour que les élèves puissent étudier une multitude de styles adaptés à leur âge et explorer ainsi différents procédés linguistiques, littéraires et visuels, de même que divers appareils critiques.

Les œuvres littéraires et les textes non littéraires étudiés dans les cours de langue et littérature du PEI doivent présenter un vocabulaire, une syntaxe, une profondeur, un niveau d'interprétation et un style d'une complexité adaptée. Parmi les idées et thèmes possibles, il est courant d'étudier les suivants :

- l'identité, l'héritage, la culture, la diversité ;
- les communautés, la mondialisation, la migration, les déplacements ;
- l'histoire sociale, les civilisations, les voyages ;
- les médias et la communication de masse ;
- l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, la rébellion, l'innocence et l'expérience ;
- la famille, l'amitié, les relations ;
- les systèmes, le pouvoir et la protestation, la justice, la paix et les conflits, la liberté et l'indépendance ;
- la santé et le bien-être, l'environnement, le style de vie ;
- les fonctions sociales, les normes et les attentes, les sexes, l'inclusion, les minorités, les classes ;
- l'utopie, la dystopie, la survie ;
- la religion, la foi, les valeurs, les rituels, la spiritualité, les tabous ;
- l'allégeance, la trahison, la vengeance, l'expiation, le pardon.

Plan détaillé des examens du groupe de matières Langue et littérature

Les examens sur ordinateur du PEI se présentent sous la forme d'un ensemble de tâches qui reprennent, simulent ou reproduisent les pratiques d'évaluation interne. Ces examens suivent une structure convenue qui fournit un cadre clair pour l'élaboration de chacun d'entre eux. Dans chaque examen, la répartition des points peut varier de trois points maximum par rapport à la répartition présentée dans le plan détaillé.

Étant donné qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un modèle d'évaluation éthique, ces plans détaillés des examens constituent un gage de cohérence et de transparence et garantissent l'adoption d'une approche équilibrée pour mesurer les accomplissements des élèves par rapport aux objectifs spécifiques du PEI. Les plans détaillés des examens sur ordinateur du PEI rendent compte de l'étroite relation entre l'évaluation à grande échelle et les objectifs spécifiques des groupes de matières, les activités d'apprentissage réalisées en classe et les exigences rigoureuses de l'évaluation interne du programme.

Ces plans détaillés permettent aux enseignants et aux élèves de passer en revue la nature et le but de l'évaluation électronique du PEI. Ils constituent une ressource importante pour aider les élèves à se préparer aux examens sur ordinateur en mettant l'accent sur les critères et les stratégies d'évaluation propres à chaque groupe de matières.

Présentation

Le tableau suivant illustre la structure de l'évaluation du groupe de matières Langue et littérature.

Tâches et durée recommandée	Critères				Nombre de points pour chaque tâche
	A	B	C	D	
Tâche 1 : analyse – questions à réponse plus courte	10	–	–	–	10
Tâche 1 : analyse – question de comparaison approfondie	10	10	–	–	20
Tâche 2 : production de texte littéraire – expression écrite	–	–	10	10	20
Tâche 3 : production de texte non littéraire	–	10	10	10	30
Total = 120 minutes	**20**	**20**	**20**	**20**	**80 points**

Sources, outils et tâches dans le cadre des examens

Sources

Chaque évaluation reposera sur diverses sources qui se présenteront notamment sous les formes indiquées ci-après.

- Un extrait écrit d'un texte littéraire ou non littéraire
- Un texte multimédia
- Une ou plusieurs images fixes

Outils

Les élèves répondront à la plupart des questions au moyen d'un ensemble d'outils de texte standard. D'autres outils permettant de fournir différents types de réponses (tels que des organigrammes) seront mis à la disposition des élèves, le cas échéant.

Description détaillée des tâches

Tâche d'analyse

Cette tâche permet d'évaluer la capacité des élèves à analyser, puis à comparer et à opposer deux extraits de textes inconnus (un texte écrit et un texte multimédia). Elle se compose d'une série de questions à réponse courte se concentrant sur le critère A, suivies d'une question à réponse développée évaluée à l'aide des critères A et B. La tâche permet d'évaluer la capacité des élèves à :

- analyser des techniques utilisées dans les textes écrits **et** multimédias, en justifiant leurs opinions (critère A) ;
- organiser leur travail de manière cohérente et logique (critère B).

Tâche de production de texte littéraire

Ce travail de rédaction créative approfondie s'appuie sur un stimulus composé de deux images statiques. La tâche permet d'évaluer la capacité des élèves à :

- produire un texte littéraire qui met en évidence leur imagination ou leur sensibilité ainsi qu'une conscience des effets produits sur le public (critère C) ;
- produire un texte pour s'exprimer à l'écrit en adoptant un registre approprié et en faisant preuve de correction grammaticale (critère D).

Tâche de production de texte non littéraire

Ce travail de rédaction non littéraire approfondie doit être liée au contexte mondial spécifique établi pour la session et l'année du PEI. La tâche permet d'évaluer la capacité des élèves à :

- organiser leur travail de manière cohérente et logique (critère B) ;
- produire un texte non littéraire qui met en évidence leur imagination ou leur sensibilité ainsi qu'une conscience des effets produits sur le public (critère C) ;
- produire un texte pour s'exprimer à l'écrit en adoptant un registre approprié et en faisant preuve de correction grammaticale (critère D).

Descripteurs des notes finales spécifiques au groupe de matières Langue et littérature

Les descripteurs des notes finales spécifiques à chaque groupe de matières constituent une référence importante dans le cadre du processus d'évaluation. Ils ont été rédigés suite à une analyse minutieuse des critères d'évaluation des groupes de matières et des descripteurs généraux des notes finales du PEI afin de cerner et de décrire dans un seul descripteur les accomplissements des élèves pour chaque note finale dans chaque groupe de matières du PEI.

Dans les matières concernées par les examens sur ordinateur, les enseignants doivent envoyer des notes finales prévues. Pour les déterminer, ils doivent examiner les notes qu'ils ont attribuées aux élèves au cours de la 4e année du PEI et de la première partie de la 5e année du PEI, puis tenir compte du développement scolaire subséquent de leurs élèves pour prévoir les résultats que ces derniers obtiendront aux examens sur ordinateur, en utilisant les descripteurs de notes finales spécifiques à leur groupe de matières comme référence. Les notes finales prévues aident l'IB à vérifier la conformité entre les attentes des enseignants et les résultats de l'évaluation de l'IB. Elles constituent donc une stratégie essentielle pour garantir la fiabilité des résultats.

Lor de chaque session d'évaluation, les descripteurs des notes finales spécifiques aux groupes de matières sont également la principale référence pour définir les seuils d'attribution des notes finales pour chaque discipline. Au cours de ce processus, l'équipe chargée de l'attribution des notes finales compare les travaux des élèves aux descripteurs correspondant aux notes finales 2 et 3, 3 et 4 ou 6 et 7 (les autres seuils sont établis à intervalles réguliers entre ces seuils clés). Le processus d'attribution des notes finales peut compenser les variations du degré de difficulté entre les examens et les variations des normes appliquées pour la notation (à la fois entre les matières et pour une matière donnée au cours des différentes sessions) car il établit des seuils pour chaque discipline et chaque session d'examens, en se servant des travaux des élèves comme référence.

Les descripteurs des notes finales spécifiques aux groupes de matières relient l'évaluation électronique à l'évaluation critériée ainsi qu'aux critères d'évaluation et aux descripteurs de niveaux du PEI par lesquels s'applique le principe de l'évaluation critériée du programme.

Note finale	Descripteur
7	Produit un travail de très bonne qualité, qui fait souvent preuve de perspicacité, d'imagination et de sensibilité. Communique une compréhension approfondie et nuancée des concepts et des contextes linguistiques et littéraires grâce à une utilisation efficace de la langue. Fait systématiquement preuve d'une pensée critique et créative complexe dans l'analyse et la production de travaux de langue et littérature. Transpose souvent ses connaissances et applique souvent ses compétences de manière autonome et compétente, dans un éventail de situations complexes de la classe et de la vie réelle.
6	Produit un travail de très bonne qualité, qui fait parfois preuve de perspicacité, d'imagination et de sensibilité. Communique une très bonne compréhension des concepts et des contextes linguistiques et littéraires grâce à une utilisation efficace de la langue. Fait preuve de pensée critique et créative, souvent de manière complexe, dans l'analyse et la production de travaux de langue et littérature. Transpose ses connaissances et applique ses compétences, souvent de manière autonome et correcte, dans un éventail de situations familières et inconnues de la classe et de la vie réelle.
5	Produit généralement un travail de très bonne qualité. Communique une bonne compréhension des concepts et des contextes linguistiques et littéraires grâce à une utilisation efficace de la langue. Fait preuve de pensée critique et créative, parfois de manière complexe, dans l'analyse et la production de travaux de langue et littérature. Transpose généralement ses connaissances et applique généralement ses compétences avec un certain degré d'autonomie et de correction dans des situations de la classe et de la vie réelle.
4	Produit un travail de bonne qualité. Communique une compréhension élémentaire de la plupart des concepts et des contextes linguistiques et littéraires, avec quelques erreurs de compréhension et lacunes mineures en matière d'utilisation de la langue. Fait souvent preuve de pensée critique et créative dans l'analyse et la production de travaux de langue et littérature. Transpose quelques connaissances et applique quelques compétences dans les situations familières de la classe, mais a besoin d'aide dans les situations inconnues.
3	Produit un travail de qualité convenable. Communique une compréhension élémentaire d'un grand nombre de concepts et de contextes linguistiques et littéraires, avec quelques erreurs de compréhension ou lacunes importantes en matière d'utilisation de la langue. Commence à faire preuve d'une certaine pensée critique et créative dans l'analyse et la production de travaux de langue et littérature. Commence à transposer des connaissances et à appliquer des compétences, mais a besoin d'aide, y compris dans des situations familières.
2	Produit un travail de faible qualité. Communique une compréhension limitée de certains concepts et contextes linguistiques et littéraires, avec des lacunes importantes en matière de compréhension et d'utilisation de la langue. Fait rarement preuve de pensée critique et créative dans l'analyse et la production de travaux de langue et littérature. Le transfert des connaissances et l'application des compétences sont limités.
1	Produit un travail de très faible qualité. Fait un grand nombre d'erreurs de compréhension importantes ou a une mauvaise compréhension de la plupart des concepts et des contextes linguistiques et littéraires. Fait très rarement preuve de pensée critique ou créative dans l'analyse ou la production de travaux de langue et littérature. Manque considérablement de flexibilité, utilise rarement des connaissances ou des compétences.

Concepts connexes en langue et littérature

Concept connexe	Définition
But	Dans le contexte littéraire, il s'agit des intentions de l'auteur lorsqu'il produit le texte. Ce concept pourrait également amener les élèves à explorer le sens, la thèse ou l'argumentaire, le rôle des sexes, l'âge, les partis pris, les techniques de persuasion, la fonction, la position critique, le message et la culture.
Cadre	Époque et lieu où se déroule l'action d'un livre, d'un film, d'une pièce, etc. Le cadre peut également inclure l'ambiance et l'atmosphère.
Contexte	Cadre social, historique, culturel et professionnel dans lequel une œuvre ou un texte est produit. Tous les textes peuvent être compris d'après leur forme, leur contenu, leur but et leur public, et à travers les contextes sociaux, historiques, culturels et professionnels qui les produisent et leur accordent de la valeur. Les textes littéraires sont influencés par le contexte social, l'héritage culturel et les changements historiques. Les élèves doivent être encouragés à étudier la manière dont les textes se basent sur les traditions littéraires et culturelles existantes, et la manière dont ils les transforment. Le contexte culturel fait référence au mode de vie, et plus précisément aux coutumes et aux croyances générales, d'un groupe d'individus précis à une époque donnée.
Expression personnelle	Expression des sentiments, des pensées ou des idées d'un individu, notamment dans le domaine de l'expression écrite, de l'art, de la musique, de la danse, du design et du cinéma. Ce concept d'ensemble comprend une exploration des compréhensions essentielles de l'identité, de la voix (personnelle), de l'inspiration, de l'imagination, de la sensibilité, de la position critique et du processus.
Genre	Type ou catégorie d'œuvres littéraires ou cinématographiques partageant certaines caractéristiques ou conventions. Les conventions sont les éléments qui caractérisent un genre littéraire. Ces caractéristiques peuvent évidemment varier selon les langues. Chaque genre est associé à des techniques reconnaissables, qualifiées de « conventions littéraires », et les écrivains utilisent ces conventions, ainsi que d'autres caractéristiques littéraires, pour parvenir à des fins artistiques particulières.

Concept connexe	Définition
Genre (suite)	Une étude des genres nécessite de comprendre les éléments essentiels des conventions propres au genre, à savoir la forme, le style, l'intrigue, la présentation des personnages, le ton, l'ambiance, l'atmosphère, le registre, les images visuelles et la mise en pages, le récit ou la narration, la prose (la préfiguration, les retours en arrière, le courant de conscience dans les romans et les nouvelles), la poésie (vers, rimes), le théâtre, la mythologie et d'autres formes d'œuvres fictionnelles (par exemple, les romans graphiques, les satires, les traditions orales, les scénarios, les films et les séries télévisées) et non fictionnelles (par exemple, les autobiographies, les biographies, les récits de voyage, les essais, les lettres, la littérature non fictionnelle, les discours). Parmi les exemples de conventions propres au théâtre, il convient de mentionner les dialogues, les discours, les monologues, les soliloques, les apartés, les didascalies, la voix, le mouvement, la gestuelle, l'utilisation de l'espace, les costumes, les accessoires, l'éclairage, le décor et le son.
Interpellation du destinataire	Concept d'ensemble faisant référence à toute personne (lecteur, auditeur ou spectateur) ciblée par le texte ou la représentation, et aux caractéristiques, effets ou réactions attendues qui ont été créés. Parmi les effets possibles, il convient de mentionner l'humour, la sensibilité, la position critique, l'appréciation, l'empathie, l'antipathie et la sympathie, l'esthétique, l'ambiance, l'atmosphère et le point de vue tenant compte des différences entre les sexes.
Intertextualité	Désigne les liens unissant un texte à d'autres textes, les façons dont les textes sont interreliés et le sens conféré par ces liens. Une référence manifeste à un autre texte (comme une citation directe tirée d'un autre texte) est également un exemple d'intertextualité.
Personnage	Représentation des personnes dans les récits et les œuvres théâtrales. Les méthodes utilisées peuvent être directes – comme l'attribution de qualités dans la description ou le commentaire – ou indirectes (ou « théâtrales ») – en invitant les lecteurs à déduire les qualités à partir des actions du personnage, de ses discours ou de son apparence. Lorsqu'ils travaillent sur ce concept, les élèves peuvent explorer les notions de transformation, d'influence, de conflit, de protagoniste, d'antagoniste, de personnage de scène, de faire-valoir et de personnage archétypal.
Point de vue	Perspective particulière amenée par un auteur, par un personnage réagissant à l'intrigue ou par un autre personnage dans un texte en réaction au texte ou aux problématiques du texte. Ce terme désigne également la position ou l'angle à partir desquels les événements de l'histoire semblent être observés ou présentés. En explorant ce concept, les élèves tiendront compte, par exemple, du positionnement, de la voix et du ton.

Concept connexe	Définition
Structure	Mode de composition d'un poème, d'une pièce ou de toute autre forme d'écrit, et relations des différentes parties du texte entre elles et avec le texte considéré comme un ensemble complexe. Cela peut inclure une exploration des caractéristiques des vers, de la composition des strophes et de la façon dont les idées sont développées. La structure nécessite de comprendre les éléments essentiels de l'intrigue, du récit, du discours, de la forme, de la transformation, de la thèse ou de l'argumentation, de la syntaxe, de la préfiguration et des retours en arrière.
Style	Manière particulière dont un écrivain fait usage des procédés linguistiques, des procédés littéraires et des caractéristiques dans des buts et pour des effets précis (par exemple, choix des mots, syntaxe, figures de style, répétition, motif, allusion, langage imagé et symbolisme).
Thème	Idée maîtresse ou idées que l'auteur explore par le biais du texte.

Références

BALDICK, C. 2008. *The Concise Oxford Dictionary of Literary Terms*. (Troisième édition). Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS. *Cambridge Dictionaries Online* [en ligne]. 2013. Disponibles sur Internet : www.dictionary.cambridge.org.

COLLINS. *Collins Dictionaries* [en ligne], 2013. Disponibles sur Internet : www.collinsdictionary.com.

MELANI, L. *Literary Terms* [en ligne]. Department of English, Brooklyn College. Référence du 7 août 2012. Disponible sur Internet : http://academic.brooklyn.cuny.edu/english/melani/lit_term.html.

OXFORD UNIVERSITY PRESS. *Oxford Dictionaries* [en ligne]. 2013. Disponibles sur Internet : www.oxforddictionaries.com.

TYSON, H. et BEVERLEY, M. 2012. *IB Diploma Course Companion: English A Literature*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

UNIVERSITY OF CAMBRIDGE, FACULTY OF ENGLISH. *The Virtual Classroom Glossary of Literary Terms* [en ligne]. 2011. Disponible sur Internet : http://www.english.cam.ac.uk/classroom/terms.htm.

WHEELER, L. K. *Literary Terms and Definitions* [en ligne, référence du 8 avril 2013]. Disponible sur Internet : http://web.cn.edu/kwheeler/lit_terms.html.

Termes relatifs à la langue et la littérature

Terme	Définition
Appareils critiques	Dans le cadre de l'objectif spécifique B (organisation), cela comprend par exemple les citations, les bibliographies, les tableaux, les graphiques, les notes de bas de page, les références, l'utilisation de l'italique et du soulignage, les tables des matières, les annexes, les légendes, les titres, les plans, l'utilisation de l'exposant et de l'indice.
Auteur	Personne(s) à qui l'on doit la création d'une œuvre orale, écrite ou visuelle.
But	Synonyme de fin et d'intention, et se rapporte aux choix de l'auteur.
Choix stylistiques	Les auteurs procèdent à des choix quant à ce qui sera décrit et à la manière de réaliser cette description pour produire les effets souhaités. Ce terme générique couvre les caractéristiques littéraires et non littéraires : les procédés linguistiques (rhétorique, syntaxe et répétition), les procédés littéraires (symbolisme, métaphore et comparaison) et les procédés visuels (couleur, texture, symbolisme et mise en valeur).
Connecteurs logiques	Structures, systèmes ou mots utilisés pour relier et organiser des idées, afin de guider le lecteur au fil du texte. La structure ou convention sera jugée appropriée en fonction de la langue concernée.
Conventions	Les conventions linguistiques désignent l'orthographe, la grammaire, la ponctuation, la syntaxe, la division en paragraphes et la présentation. Les conventions littéraires couvrent un ensemble de règles suivies dans la majorité des écrits. Elles peuvent inclure la structure et la présentation. Les conventions visuelles sont les structures, les caractéristiques et les éléments de mise en page et de conception du texte visuel. Les conventions visuelles englobent l'usage de la couleur, de la texture, de la ligne, de la forme, du symbolisme, des effets sonores et de la musique, du langage corporel, des effets spéciaux, des costumes, de l'angle et du mouvement lors de la prise d'images.
Critique littéraire	Aptitude à s'interroger sur, à remettre en question et à évaluer les sens et les buts des textes. Capacité à composer, à réagir à, à analyser et à évaluer des textes écrits, oraux, visuels et multimédias en adoptant différentes perspectives. Cette notion implique une compréhension de la manière dont les valeurs et les attitudes sont transmises par le langage, y compris la façon dont le sujet, le point de vue et le langage contiennent des présupposés sur des problématiques telles que la culture, le rôle des sexes et l'ethnicité.

Terme	Définition
Descripteurs progressifs	1 – 2 = travail limité (utilisation de termes tels que « minimal », « rarement », « limité », « peu ») 3 – 4 = travail convenable (utilisation de termes tels que « quelques », « certain », « parfois », « convenable ») 5 – 6 = travail considérable (utilisation de termes tels que « considérable », « conséquent », « compétent », « suffisamment ») 7 – 8 = travail excellent (utilisation de termes tels que « remarquable », « subtil », « degré élevé », « judicieux »)
Formes d'expression	Formes et modes d'expression de soi (par exemple, par la poésie, la prose, la musique, l'art et les médias sociaux).
Genre	Le genre désigne un style, une catégorie ou un type de littérature qui peut être subdivisé(e) en deux catégories : la littérature fictionnelle et la littérature non fictionnelle. Exemples de textes non fictionnels : **L'autobiographie :** compte rendu ou histoire de la vie d'une personne, écrite ou racontée par elle-même. Se présente généralement sous forme de récit. **La biographie :** compte rendu écrit de la vie d'une personne autre que l'auteur. **L'essai :** brève composition littéraire qui reflète la conception ou la réflexion de l'auteur. Cet écrit sur un thème ou un sujet précis est souvent en prose et offre généralement une analyse, une spéculation ou une interprétation. **Le texte informatif :** écrit qui traite habituellement un sujet réel et concret. Ce genre de littérature présente des opinions ou des conjectures sur des faits et sur la réalité. Il inclut la biographie, l'histoire, l'essai, le discours et le récit non fictionnel. **Le récit non fictionnel :** informations reposant sur des faits qui se présentent sous forme d'histoire. **Le discours :** expression orale des réflexions ou des sentiments d'une personne, qui se présente généralement sous forme d'une allocution ou d'une harangue. Exemples de textes fictionnels : **Le théâtre :** genre littéraire qui expose le sujet sous forme dramatique. Ce genre couvre les histoires composées en vers ou en prose, généralement en vue d'une représentation théâtrale, dans lesquelles les émotions et les conflits sont exprimés par le biais du dialogue et de l'action. **La fable :** histoire impliquant des personnages merveilleux ou extraordinaires, qui se présente habituellement sous la forme narrative et expose une vérité générale. Dans les fables, les animaux sont souvent doués de parole et se comportent comme les personnages humains des légendes et des contes merveilleux. **Le conte de fées** ou **le conte merveilleux :** type de conte populaire ou de fable. Ces histoires portent parfois sur des fées ou d'autres créatures magiques, et sont généralement destinées aux enfants. **Le fantastique :** genre impliquant la formation d'images mentales, se déroulant dans un cadre surnaturel et/ou avec des personnages étranges ou fantastiques ; fiction qui invite le lecteur dans un monde irréel.

Terme	Définition
Genre (suite)	**Le folklore :** chansons, histoires, mythes et proverbes qui ont été transmis oralement. Ce genre littéraire est largement répandu, mais il est erroné et repose sur des croyances non fondées. **La fiction historique :** histoire qui situe des personnages et des événements fictifs dans une période historique réelle. **L'horreur :** forme de fiction dans laquelle les événements provoquent de l'effroi tant chez les personnages que chez le lecteur. **La légende :** histoire inspirée de faits réels, qui inclut également des éléments imaginaires. Elle repose généralement sur un héros national ou populaire. **Le policier :** genre fictionnel qui s'attache à résoudre une intrigue criminelle ou à percer des secrets. Il inclut toute affaire gardée secrète, non expliquée ou non dévoilée. **La mythologie :** ensemble de récits légendaires ou traditionnels. Elle repose généralement en partie sur des événements historiques et son symbolisme fournit une tentative d'explication du comportement humain et de phénomènes naturels ; elle est souvent associée aux actions des dieux. **La poésie :** écrit en vers et rythmé qui présente un langage imagé et suscite une émotion chez le lecteur. L'art de la poésie est une composition rythmée, que le poème soit écrit ou oral. **La fiction réaliste :** histoire qui peut véritablement se passer et qui colle à la réalité. **La science-fiction :** histoire inspirée des effets d'une science potentielle, qu'elle soit réelle ou imaginaire. Il s'agit de l'un des genres littéraires qui se situent dans le futur ou sur d'autres planètes que la Terre. **La nouvelle :** fiction si brève qu'elle ne peut contenir aucune intrigue secondaire. **L'histoire invraisemblable** (*tall tale* en anglais) **:** histoire humoristique comportant des exagérations flagrantes et des héros arrogants qui réalisent l'impossible d'un air nonchalant. [Source : http://genresofliterature.com]
Grammaire	Ensemble des règles qui déterminent la façon dont les éléments constitutifs de la langue se combinent pour former des phrases. Dans le cadre des cours de langue et littérature du PEI, la grammaire englobe l'ordre des mots, la syntaxe, les éléments du discours, la morphologie et la phonétique propres à chaque langue.
Langue d'enseignement	Langue dans laquelle est dispensée la majeure partie du programme de l'établissement. Il peut y avoir plusieurs langues d'enseignement dans un même établissement.

Terme	Définition
Littérature	La littérature est définie différemment selon les cultures et les langues. Dans la plupart des cultures, elle comprend la poésie, la prose (les nouvelles et les romans), les récits mythologiques et le théâtre. Dans certaines cultures, elle peut également inclure les autobiographies, les biographies, les romans graphiques, les récits de voyage, les satires, les essais, les lettres, la littérature non fictionnelle, les discours, la tradition orale, les scénarios, les films et les programmes télévisés tels que les séries dramatiques. Tous ces éléments étant envisageables pour le cours de langue et littérature du PEI, les établissements doivent déterminer ce qui entre dans le cadre de la littérature pour leurs cours de langue.
Littérature mondiale	Dans le cadre du PEI, la littérature mondiale fait référence à la littérature issue de diverses régions du monde, aux œuvres interculturelles et/ou aux œuvres traduites.
Mise en forme	Choix et utilisation intentionnels de la police, du style de caractères et de mots et utilisation de l'espace, par exemple, pour organiser ou présenter un texte d'une façon particulière et dans un but particulier.
Monologue interne	Type de monologue exposant les pensées, les sentiments et les associations passant par l'esprit d'un personnage.
Multilittératies	Traitement d'un texte de manière multimodale pour construire du sens. Les multilittératies forment une passerelle entre les « vrais » textes de la communauté et les textes scolaires. Elles invitent les élèves à avoir une approche de l'apprentissage interdisciplinaire et concrète en faisant appel aux connaissances disciplinaires. Il s'agit d'une démarche qui permet aux élèves de comprendre, d'utiliser et d'évaluer de manière critique les textes multimodaux de leur génération. Ces textes complexes rassemblent des éléments de conception linguistique, visuelle, spatiale, audio et gestuelle.
Multimédia	Textes combinant plusieurs supports (par exemple, combinaison entre un support visuel, comme des mots et des images, et des séquences sonores). La télévision, Internet et les développements réalisés dans le domaine de l'informatique et du numérique ont donné naissance à des textes multimédias de plus en plus riches et complexes. Les textes multimédias présentent maintenant souvent des images animées, des graphismes élaborés et complexes, et une interactivité. Parmi les textes multimédias existants, il convient de mentionner les textes disponibles sur CD-ROM et DVD, les clips musicaux, les dessins animés, les jeux vidéo et les textes sur Internet.
Multimodal	Qui présente plusieurs modes. Un texte multimodal fait appel à plusieurs modes pour transmettre le sens. Les films et les jeux sur ordinateur sont des exemples de textes multimodaux.
Observation et présentation	Interprétation ou construction d'images et d'éléments multimédias dans différentes situations et pour différents buts et publics. Les élèves doivent montrer qu'ils comprennent les façons dont les images et la langue interagissent pour véhiculer des idées, des valeurs et des convictions.
Parodie	Texte qui imite une autre œuvre ou qui imite un auteur dans le but de tourner en dérision et/ou de faire preuve d'humour.

Terme	Définition
Pastiche	Œuvre qui imite soit le style d'un auteur, soit les styles de plusieurs auteurs.
Position critique	Perspective ou point de vue qu'adopte le lecteur, l'observateur ou le spectateur. Cette notion implique que le lecteur, l'observateur ou le spectateur remette en question la position présentée dans un texte et développe ses idées personnelles en réaction au texte.
Positionnement ou influence	Positionnement : façon dont le lecteur, l'observateur ou le spectateur est influencé par le texte. Influence : façon dont un texte en influence un autre. Un texte peut être retravaillé de façon à saisir le sens original et à en créer un nouveau.
Prononciation	Clarté de l'articulation, à ne pas confondre avec l'accent.
Réaction orale	Composition littéraire (généralement un essai) sur un sujet unique ayant pour particularité d'être destinée à être présentée à l'oral et non à l'écrit.
Registre	Utilisation du ton, du rythme, du volume, de la hauteur de la voix, de l'inflexion, de l'aisance, de la fluidité, du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe apportant le niveau de formalité adapté à un contexte et à un public spécifiques. Dans certaines langues, on peut distinguer d'autres registres que les registres soutenu et familier.
Sens	Parfois appelé « message », ce terme implique des « niveaux de sens », des nuances, des dénotations, des connotations, des déductions et des sous-entendus.
Structure permettant d'organiser le contenu	Les structures permettant d'organiser le contenu ou le texte facilitent la compréhension et l'application de connaissances sur la façon dont des phrases particulières, des paragraphes et des parties du texte (par exemple, une section, un chapitre, une scène ou une strophe) sont liés entre eux et à l'ensemble du texte. Les structures ou modèles suivants, qui permettent d'organiser le contenu, comptent parmi les plus courants : chronologie, comparaison et opposition, classement par ordre d'importance, suite, spatial, cause à effet, description, problème et solution.
Style	Choix de l'auteur concernant tous les aspects du texte, de sorte que les caractéristiques littéraires et non littéraires utilisées produisent certains effets dans des buts et pour des publics différents.
Style de présentation	Forme d'un texte et conventions utilisées dans un type de texte particulier. Cela inclut les considérations visuelles du texte et dépasse les éléments relatifs à l'organisation pour tenir compte de la dimension esthétique et fonctionnelle.
Techniques de communication orale	Elles peuvent inclure, entre autres, la prononciation, l'intonation, le ton, la hauteur de la voix, l'inflexion, le rythme, les pauses, la maîtrise de la voix, le volume, la projection de la voix, le langage corporel, la gestuelle et le contact visuel, en fonction de la langue étudiée.
Terminologie	Langage utilisé pour analyser des textes. Il comprend des termes tels qu'intrigue, thème, ton, présentation des personnages, cadre, symbole, scénario, titre de une, signature, et gros plan.
Texte	Dans le cadre du cours de langue et littérature du PEI, il peut être écrit, oral ou visuel, et non littéraire ou littéraire. Il peut être distingué de l'œuvre dans la mesure où celle-ci s'entend d'une œuvre littéraire complète.

Terme	Définition
Texte exprimant une réaction à une œuvre littéraire	Interprétations personnelles et significatives des textes, qui traduisent l'authenticité de la compréhension et de l'analyse.
Texte visuel	Tout texte comprenant une image ou un ensemble d'images statiques ou animées, notamment un signe, un symbole, une affiche, une brochure, un boîtier de CD, une couverture de livre, un article de journal accompagné de photos, un site Web, un film, une émission télévisée, une présentation PowerPoint®.
Types de textes	Différentes formes des textes écrits, oraux et visuels (par exemple, texte descriptif, narratif, explicatif, argumentatif ou anecdotique).

Mots-consignes du PEI pour la langue et la littérature

Mot-consigne	Définition
Analyser	Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure. (Identifier des parties et des relations, et interpréter des informations pour parvenir à des conclusions.)
Commenter	Formuler un jugement basé sur un énoncé ou un résultat d'un calcul donné.
Comparer et opposer	Exposer les similarités et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments ou situations tout du long. En langue et littérature, cela demande une analyse littéraire de la part de l'élève, et éventuellement de déterminer et d'évaluer l'importance des similarités et des liens entre les textes.
Créer	Donner corps à une idée ou à son imagination, sous la forme d'un travail ou d'une invention.
Critiquer	Procéder à une étude ou un commentaire critiques, notamment sur des œuvres artistiques ou littéraires (voir aussi « Évaluer »).
Discuter	Présenter une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates.
Examiner	Étudier un argument ou un concept de manière à dévoiler les postulats et les corrélations.
Explorer	Adopter une démarche systématique de découverte.
Évaluer	Émettre un jugement en pesant les points forts et les points faibles. (Voir aussi « Critiquer ».)
Identifier	Fournir la bonne réponse à partir de plusieurs possibilités. Reconnaître et présenter brièvement un fait distinctif ou une caractéristique.
Interpréter	Utiliser ses connaissances et sa compréhension pour reconnaître les tendances et tirer des conclusions à partir des informations données.
Justifier	Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion.
Organiser	Classer des idées et des informations dans un ordre précis ou systématique.
Résumer	Présenter brièvement ou donner une idée générale.
Sélectionner	Choisir dans une liste ou un groupe.
Récapituler	Extraire un thème général ou un ou des aspects principaux.

Mot-consigne	Définition
Synthétiser	Combiner différentes idées afin d'atteindre un nouveau degré de compréhension.
Utiliser	Appliquer des connaissances ou des règles pour mettre la théorie en pratique.

Les questions des examens sur ordinateur du groupe de matières Langue et littérature seront formulées à l'aide de la liste complète des mots-consignes du PEI disponible dans la publication intitulée *Le Programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique*.

Suggestions de lectures

HALLIDAY, M. A. K. Three Aspects of Children's Language Development: Learning Language, Learning through Language, Learning about Language. In WEBSTER, J.J. (éditeur). 2004. *The Language of Early Childhood*. New York, États-Unis : Continuum.

KRAMSCH, C. 1993. *Context and Culture in Language Teaching*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

LANNING, L. A. 2013. *Designing a Concept-based Curriculum for English Language Arts: Meeting the Common Core With Intellectual Integrity, K-12*. Londres, Royaume-Uni : Corwin.

SAVIGNON, S. J. 1983. *Communicative Competence: Theory and Classroom Practice*. Reading (Massachusetts), États-Unis : Addison Wesley.

UNSWORTH, L. 2001. *Teaching Multiliteracies Across the Curriculum*. Buckingham, Royaume-Uni : Open University Press.